

Meech: le marché financier souhaite un miracle

LAURIER CLOUTIER

Le marché financier n'ose même pas penser à la perte de la cote de crédit du Canada, ni croire à la catastrophe de l'échec de Meech. Il préfère s'accrocher à l'espoir du sauvetage *in extremis* de l'accord par les 11 premiers ministres réunis en session extraordinaire depuis dimanche.

La nervosité régnait en début de séance hier alors que les financiers risquaient leurs premières transactions après les sévères admonestations de Brian Mulroney. Le premier ministre du Canada a en effet servi à ses collègues des 10 provinces, dimanche soir, de sombres perspectives pour le pays, en particulier sur le plan économique, advenant l'échec de Meech.

M. Mulroney leur a notamment révélé, selon des sources, qu'une agence de crédit — comme Standard & Poors, Moody's et DBRS — réévaluait actuellement la cote AAA du Canada, dont la baisse aurait des conséquences incalculables sur celles des provinces, des sociétés d'État et des municipalités.

Le marché financier s'est divisé en deux camps: ceux qui croyaient en une éventuelle dévaluation de la cote du Canada mais reculaient d'horreur devant ses épouvantables conséquences; ceux qui préféraient ne pas y croire et misaient sur le miracle qu'allaient réaliser les premiers ministres.

Des financiers et des économistes, sous le couvert de l'anonymat, acceptaient volontiers de remettre en cause les cotes respectives AAA et Aaa de Standard et Moody's pour le Canada, surévaluées selon eux en raison de la dette nationale de près de 400 milliards d'Ottawa. Mais ils s'interrogeaient sur le sort réservé alors à l'Ontario, avec une cote presque aussi élevée. «Comment une province pourrait-elle avoir une cote plus élevée que le Canada? Et le CN?» Illogique, tranchait-on.

«Le Québec dispose d'une cote AA, déjà sous-évaluée par les agences de crédit, déclarent par ailleurs des experts du marché obligataire. Avec sa cote équivalente à celle du Canada, l'Ontario pourrait trinquer davantage mais comment l'imaginer

Brian Mulroney serre la main des curieux qui s'étaient massés hier devant le Centre des conférences pour assister à l'arrivée des premiers ministres provinciaux, que le chef du gouvernement fédéral avait mandés à une conférence extraordinaire pour tenter de débloquer l'impasse du Lac Meech.



PHOTO REUTERS

pour une province qui vient de reuser sur deux années de surplus budgétaires?»

Décidément, «ce serait trop grave de conséquences. C'est impensable».

Des spécialistes du marché obligataire, dont Ottawa est le client, soulignent que le marché financier a déjà escompté des calamités pour le Canada. Peut-on imaginer pire?

Ces spécialistes n'arrivent pas à évaluer les coûts d'emprunts additionnels d'Ottawa et des provinces si la cote du gouvernement fédéral fléchit.

Les agences de crédit attendraient après le 25 juin et garderaient leur sang froid, ajoute-t-on.

L'agence DBRS vient de baisser la cote de la Saskatchewan, en raison de sa piètre situation financière. «Si la cote du Canada tombe, il faudra beaucoup plus blâmer la dette nationale que Meech», déclare un directeur du services des obligations d'une grande institution financière.

Dans ce contexte, le marché canadien des obligations a ouvert la séance en baisse mais l'a cloturé en hausse de près d'un point, l'équivalent de 10 \$ de gain pour une obligation de 1000 \$ de 20 ans.

À la Banque du Canada, on ne croit pas à une baisse de la cote d'Ottawa. «Des rumeurs ont circulé il y a quelques mois mais les agences

de crédit ont nié. Je serais le plus surpris du monde».

De fait, non seulement le marché des obligations mais aussi la Bourse et le dollar canadien ont gagné du terrain hier, dans une moindre mesure toutefois. Le dollar a monté de 85,11 à 85,13 cents par rapport à la devise américaine.

«Les négociants ont momentanément oublié Meech lorsque le New York Stock Exchange a rebondi», a expliqué Paul Hand, du courtier Wood Gundy.

«Si les premiers ministres ne s'entendent pas, il faut prévoir un scénario particulièrement horrible», conclut Lee Hornberger, du courtier Yamaichi Canada.

La BN accorde un sursis à Robert Campeau

Presse Canadienne

La Banque nationale du Canada a accordé à Robert Campeau un délai pour trouver les 40 millions \$ qui lui permettront de reprendre le contrôle de son empire immobilier et de vente de détail ployant sous les dettes.

La banque a annoncé hier que Campeau Corp., dont le siège social se trouve à Toronto, avait reçu une extension après avoir été incapable de respecter la limite antérieurement établie à jeudi dernier, à minuit.

Mme Carole Gagné, porte-parole de l'institution financière, n'a pas précisé la longueur du nouveau délai mais, selon certaines informations publiées, il serait de 30 jours.

À la fin d'avril, les deux parties avaient conclu un accord prévoyant que l'entrepreneur immobilier pourrait racheter 13 millions d'actions, des débetures convertibles pour un montant de 60,4 millions \$, et quatre millions d'actions privilégiées au coût total de 80 millions \$ comptant.



Plus tôt dans l'année, la banque avait en effet saisi les titres mobiliers de Campeau, après que la compagnie eut négligé de faire les remboursements prévus d'un emprunt de 150 millions \$.

Mais Campeau a étonné Bay Street, le milieu financier de Toronto, en concluant l'accord avec possibilité de rachat de ses actions même si, l'an dernier, il a perdu la majeure partie de sa fortune personnelle à la suite de la dégringolade du titre de la compagnie en bourse.

Selon l'entente conclue, Campeau, qui est toujours président du conseil d'administration de la compagnie, a accepté de payer 80 millions \$ en deux versements, le premier de ces paiements étant prévu pour jeudi dernier en échange des titres mobiliers.

L'accord, dont la teneur a été dévoilée lors de son inscription auprès de la Commission américaine des bourses et des valeurs mobilières, prévoit un deuxième paiement à la fin de 1991.

BGO s'associe à McNeil Mantha

PAUL DURIVAGE

La firme de courtage Brault Guy O'Brien vient de s'associer à la société compétitrice McNeil Mantha dans le cadre d'une importante réorganisation de ses activités, a appris La Presse.

Selon les termes de l'accord, qui a reçu l'approbation de la Bourse de Montréal, Brault Guy O'Brien cédera à McNeil Mantha toutes ses activités de remise et transfert de titres,

pour se concentrer dans les activités de vente et de service à la clientèle.

BGO devient ainsi courtier d'acceptation (par opposition à courtier-reμισier), à l'image de 85 p. cent des courtiers américains.

Cette restructuration, suscitée par les difficultés des marchés financiers, affectera une quarantaine d'employés de BGO. Certains seront relocalisés à l'intérieur de l'entreprise tandis que d'autres rejoindront les rangs de McNeil Mantha.

32 millions consacrés à la formation professionnelle ne trouvent pas preneur

RICHARD DUPAUL

Pendant que le chômage au Québec refuse de diminuer, une somme de 32 millions \$ consacrée à la formation professionnelle — sur un budget total de 165 millions \$ — n'a pas été utilisée l'an dernier faute d'une demande suffisante, révèle un document du ministère de la Main-d'œuvre, sécurité du revenu et formation professionnelle.

Mme Louise Harel, député de Maisonneuve et critique de l'opposition en matière de formation de la main-d'œuvre, qui a mis la main sur le document, parle d'un «triste gaspillage». Selon elle, ces crédits périmés illustrent combien le gouvernement fédéral fait fausse route en matière de formation professionnelle. «Les programmes ne sont pas adaptés aux besoins des personnes qui cherchent du travail... C'est aberrant de voir le fouilli dans tout cela», a déclaré la responsable lors d'une entrevue avec La Presse.

Mme Harel en a long à raconter sur l'application des programmes de formation, en particulier dans l'Est de Montréal où le chômage atteint des niveaux alarmants. «Les conditions d'admission sont tellement nombreuses et strictes que, finalement, il y a très peu de gens qui peuvent en bénéficier».

Des cas

Chaque cas est différent et Mme Harel dit en avoir plusieurs. L'un d'eux, M. Alain Boucher, est venu raconter son expérience hier: à 27 ans, prestataire de l'assurance-chômage depuis trois mois, il a voulu s'inscrire au cours Techniques de transformation de produits de pétrochimie — un champs d'avenir pour l'Est — offert par le Centre de formation professionnelle de la région.

Il est même prêt à prendre quelques cours prérequis. Sauf qu'on lui a dit, qu'en s'inscrivant à un cours de formation préparatoire, il perdrait automatiquement ses prestations d'assurance chômage, sa seule source de revenu.

Sensiblement la même chose est arrivée à un autre résident de l'Est de Montréal, M. Yves Gagnon, 31 ans, sans emploi depuis le mois de janvier. «C'est complètement décourageant. La formation préparatoire commence aujourd'hui (hier) mais on ne peut pas s'y inscrire», affirme M. Boucher.

Selon Mme Harel, plusieurs des problèmes tournent autour des listes d'emplois dressées par le fédéral et ayant pour but de combler les besoins dans certains champs d'activité. Par exemple, la «liste d'emplois en demande constante» est assortie de tellement de conditions d'entrée, que les programmes de formation ne s'adressent finalement qu'aux handicapés, aux autochtones, aux femmes qui s'orientent dans un métier non traditionnel ou aux prestataires de l'aide sociale, dit-elle. «Évidemment, on répond aux besoins de certaines personnes. Mais on oublie la majorité».

Mme Harel est consciente que ses concitoyens ont été choqués, dans un sens, depuis deux ans par le plan de relance de l'Est de Montréal. Par exemple, les gouvernements ont consenti 27 millions \$ seulement pour la formation des travailleurs. De plus, on a obtenu une dérogation aux conditions d'entrée à certains programmes de formation afin de favoriser une plus grande participation des travailleurs sans emploi. «Il reste que des tas de gens continuent d'être frustrés... En même temps, il faut se demander ce que les autres régions peuvent éprouver comme difficultés durant ce temps», a-t-elle souligné.

Mme Harel a fait part de son analyse du dossier de la formation au ministre responsable, M. André Bourbeau. «Il est d'accord avec moi. Il estime que les programmes fédéraux sont mal harmonisés et ne répondent pas aux besoins des travailleurs». Dans l'immédiat, par ailleurs, Mme Harel souhaite faire pression sur Emploi et Immigration Canada pour qu'on accorde une dérogation aux personnes qui sont dans la même situation que MM. Boucher et Gagnon.

Claude Picher



Le nouveau patron de la SDI

À part quelques initiés du monde des affaires et de la haute fonction publique, peu de gens ont entendu parler de Gabriel Savard, nouveau président et directeur général de la Société de développement industriel (SDI). Le poste a été occupé, dans le passé, par une brochette de personnages prestigieux, de Lucien Saulnier à Gerald Tremblay en passant par Jean Labonté. À côté d'eux, Gabriel Savard fait presque figure d'inconnu.

Mais cela ne durera pas longtemps; l'homme a une vision précise du rôle de la SDI et exprime des idées articulées sur le développement de la PME québécoise. Il a de bonnes chances de faire parler de lui au cours des prochaines années.

La SDI n'est pas la moindre des sociétés d'État québécoises. Créée en 1971 dans le but de favoriser le développement de l'économie en aidant les petites et moyennes entreprises, elle a joué un rôle actif dans près de 11000 dossiers. Pendant la récession, elle a administré le plan Biron, qui a sauvé des centaines de petites entreprises de la faillite. Ses engagements totalisent près de 4 milliards \$, et on estime que ses interventions ont débouché sur la création de 180000 emplois.

Couteuse courroie

Tout impressionnants qu'ils soient, ces chiffres masquent une réalité. Pendant 15 ans, la SDI n'était qu'une gigantesque machine à subventions, monumentale courroie de transmission qui coûtait la fortune de 80 millions \$ par année aux contribuables. C'était l'époque où on croyait (de bonne foi) qu'il suffisait de saupoudrer les subventions pour créer de l'emploi.

Mais les temps changent. Il y a quatre ans, la SDI a fait un virage à 180 degrés. Finies les subventions. Recyclée en société de capital de risque, elle fait maintenant dans le prêt participatif. Elle consent des prêts aux petites entreprises, au taux du marché, mais avec des échéanciers de remboursement avantageux. Ces prêts sont assortis d'options



Gabriel Savard

d'achat d'actions; si l'entreprise connaît le succès, la SDI peut devenir actionnaire et partager les fruits de sa réussite. C'est sa récompense pour le risque qu'elle a pris. En quatre ans, la Société, dont l'actif frise le milliard de dollars, est devenue la principale source de capital de risque au Québec. L'idée-maitresse de la réforme est simple: atteindre l'autofinancement tout en continuant d'aider l'entreprise. Ses revenus d'intérêts, primes, dividendes, honoraires doivent atteindre un niveau suffisant pour financer toutes ses interventions.

Et ça marche: avant la réforme, les contributions du gouvernement québécois représentaient, bon an mal an, entre 85 et 90 p. cent des revenus de la SDI. Cette proportion est passée, l'an dernier, à 74 p. cent, et elle devrait encore diminuer cette année. D'ici quelques années, la SDI ne coûtera plus un cent aux contribuables. L'architecte de cette réforme a été le président de l'époque, Gerald Tremblay, devenu depuis ministre de l'Industrie et du Commerce. Il appartient à son successeur, Gabriel Savard, de lui donner sa vitesse de croisière.

Un pied dans chaque monde

Le gouvernement pouvait difficilement choisir meilleur candidat. À 44 ans, M. Savard a passé dix ans de sa carrière dans la Fonction publique, et dix autres dans l'entreprise privée. Titulaire d'un bac en sociologie et d'une maîtrise en administration des affaires, il a été conseiller aux Affaires sociales sous Claude Castonguay, cadre supérieur à la Régie de l'assurance-maladie, directeur général d'un hôpital. Il connaît donc les humeurs et les lourdeurs de l'appareil gouvernemental, ce qui n'est pas un avantage négligeable quand on préside la SDI. Il s'est ensuite spécialisé dans la consultation auprès des entreprises, se taillant une excellente réputation d'administrateur (la Corporation professionnelle des administrateurs agréés vient d'ailleurs de lui décerner son prix d'excellence). Cette expérience, sur le terrain, lui a donné une parfaite connaissance des problèmes et des préoccupations des dirigeants de PME.

Le nouveau président a le discours enflammé, convaincu, persuasif, du missionnaire qui croit à sa cause (et pour y croire, il y croit: son passage du secteur privé à la SDI s'est traduit par une baisse de salaire de 30 p. cent!). Pour lui, l'avenir de la PME québécoise passe par la concertation. «Les entreprises québécoises ont connu un cheminement énorme dans les années 80», constate-t-il. «Mais c'est peu de choses en comparaison des défis qui les attendent dans les années 90».

Écoutons-le plutôt: «L'avenir, dit-il, appartient à ceux qui ont une vision mondiale des choses, à ceux qui pensent libre-échange, Europe 92. Il y a de moins en moins de place pour les joueurs des ligues mineures. Dans ces circonstances, il faut que les petites entreprises québécoises se parlent davantage, se regroupent, unissent leurs efforts. Dans la même veine, il est urgent de raffermir les liens entre les différentes institutions financières intéressées à la capitalisation de la PME. La SDI, la Caisse de dépôt, le Fonds de solidarité, la Société d'investissement Desjardins, les banques, doivent pousser davantage dans la même direction. Enfin, nos objectifs de productivité et de compétitivité ne pourront être atteints que s'il y a une véritable concertation entre syndicats, entreprises et gouvernement».

Sous la direction de Gabriel Savard, la SDI ne cache pas son intention de jouer un rôle-moteur dans tous ces dossiers. On est bien loin de la grosse machine à subventions...

MONTREAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1868,57 (+ 8,63) (+ 0,46%)	3601,50 (+ 8,51) (+ 0,24%)	2935,12 (+ 34,22) (+ 1,18%)	358,60 (- 0,60) (- 0,17%)	\$ + 2 / 100 \$0,8513

AVIS DE NOMINATION



Me Roger L. Beaulieu, c.r., président du Conseil d'administration de Martineau Walker, annonce avec plaisir que Me Pierre Barsalou, fiscaliste, s'est récemment joint à leur cabinet de Montréal.

Membre du Barreau du Québec et du Barreau de l'Ontario, M. Barsalou a une vaste expérience en matière de litige fiscal acquise au sein du contentieux des Affaires fiscales du ministère fédéral de la Justice où il a œuvré pendant plusieurs années, s'occupant principalement de dossiers de litige fiscal.

De plus, il a également œuvré au sein de la Division des conseillers fiscaux du ministère fédéral des Finances et a ce titre participé à la rédaction de lois et règlements en matière d'impôts sur le revenu.

M. Barsalou représentera les intérêts des clients de Martineau Walker et de Fasken Martineau Davis en matière fiscale devant les instances provinciales et fédérales.

Fasken Martineau Davis constitue le plus grand cabinet canadien d'avocats internationaux, avec des bureaux à Montréal, Québec, Toronto, Vancouver, Londres et Bruxelles.

Me Pierre Barsalou, fiscaliste

Martineau Walker
AVOCATS



Corporation financière Imasco

Avis de dividende

Actions privilégiées de premier rang, rachetables au gré du porteur ou au gré de la Société, à dividende cumulatif de \$2.25, série A.

Avis est donné par les présentes que pour la période se terminant le 22 juillet 1990, un dividende trimestriel de \$0.5625 l'action a été déclaré payable le 23 juillet 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 juin 1990.

Par ordre du Conseil d'administration
Rodrick K. MacKinnon
Secrétaire
Montréal, Canada, le 29 mai 1990.

RoyNat Inc.



Paul Goulet

M. Leo G. Legrove, président et chef de la direction de RoyNat Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Paul Goulet au poste de vice-président Développement des ressources humaines. M. Goulet était auparavant vice-président Marketing pour la Région du Québec.

La création de ce poste reflète l'importance qu'attache RoyNat au développement des compétences de son personnel.

Filiale de Montréal Trust, RoyNat Inc. est le plus important prêteur privé du Canada spécialisé dans le financement des petites et moyennes entreprises. Il fournit des crédits pour les fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations, le refinancement, l'immobilier et pour la fusion et l'achat d'entreprises.

Écono-flashes

Des progrès pour la BANQUE LAURENTIENNE

Le bénéfice de la Banque Laurentienne du Canada a augmenté de 42 p. cent pour atteindre 8,4 millions \$, ou 49 cents par action, au deuxième trimestre de 1990. Les mesures de rendement ont aussi progressé favorablement alors que le rendement sur l'actif des actionnaires s'éleva à 13,3 p. cent contre 8,4 p. cent en 1989 et 12,6 p. cent au premier trimestre de cette année. Le rendement de l'actif du deuxième trimestre se chiffre à 0,64 p. cent comparativement à 0,49 p. cent au trimestre correspondant de 1989. Le revenu net pour les six premiers mois de l'année s'éleva à 17,2 millions \$ soit une croissance de 51 p. cent par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice par action à 0,97 \$, représente une croissance de 80 p. cent sur le 0,54 \$ enregistré en 1989. L'actif total au 30 avril 1990 s'élevait à 5,7 milliards \$, une croissance de 15 p. cent par rapport à 5 milliards \$ d'il y a un an. Une croissance encore plus marquée a été enregistrée au chapitre des prêts, en hausse de 21 p. cent, mais a été partiellement compensée par une légère réduction des liquidités, reflétant les efforts visant à améliorer la rentabilité de l'actif.



Des pertes pour SHIRMAX

Modes Shirmax annonce pour les trois mois terminés le 28 avril 1990 des ventes de 15,5 millions \$, contre 17,4 millions un an auparavant. Les pertes atteignent 670 000 \$, ou 7 cents par action, au lieu d'un bénéfice net de 1,4 million \$, ou 14 cents par action un an plus tôt. Ces résultats viennent corriger ceux dévoilés vendredi dernier, lorsque la compagnie faisait état d'une perte trimestrielle de 400 000 \$. La compagnie a décidé de vendre ses magasins américains, la transaction devant être complétée le 31 juillet prochain.



ALCAN fait une acquisition en Australie

Alcan Australia, une filiale à 75 p. cent d'Alcan, de Montréal, a acheté la Austral Bronze Crane Copper, un fabricant de produits d'aluminium de Sydney. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Alcan souligne que l'acquisition cadre dans sa stratégie de poursuivre son expansion dans des secteurs connus. La compagnie australienne s'attend à une année difficile en 1990, mais elle considère que l'achat de la Austral la place en meilleure position pour contrebalancer les effets cycliques du marché.



SECHURA: la perte augmente

Pour le trimestre terminé le 31 mars dernier, Sechura a déclaré une perte d'exploitation de 5,4 millions \$ comparativement à une perte de 0,5 millions \$ pour la même période l'an dernier. Les ventes sont passées de 9,8 millions \$ en 1989 à 17,1 millions \$. La compagnie a souligné que les chiffres reflètent les activités de la division des loisirs qui est affectée par la nature saisonnière du secteur des voyages touristiques. Ils incluent aussi les bénéfices des divisions de location de vêtements de travail et autres produits de textiles et des véhicules et les pertes des divisions des améliorations domiciliaires.

OGIVAR prévoit de fortes ventes

Le fabricant d'ordinateurs Ogivar, de Montréal, prévoit des ventes de l'ordre de 50 millions \$ au terme de l'exercice prenant fin le 30 juin prochain, ce qui représente une hausse de 30 p. cent par rapport à l'an dernier. Tel qu'annoncé précédemment, Ogivar a dégagé des bénéfices de 1,2 million \$ (soit l'équivalent de 14 cents par action ordinaire) sur des revenus de 36 millions \$, au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Les Japonais investissent à l'étranger

En un an, les investissements japonais à l'étranger ont progressé de 43,6 p. cent, en deux ans ils ont doublé, pour atteindre le montant record de 67,54 milliards \$ US durant l'année fiscale terminée le 31 mars dernier, selon les chiffres du ministère japonais des Finances publiés hier. Ils s'élevaient à 47 milliards au terme de l'exercice précédent et 33 milliards un an avant. En la matière, le rapport est un à 25 en faveur du Japon puisque les investissements étrangers au Japon diminuaient au cours du dernier exercice de 12 p. cent à 2,86 milliards \$. Plus significatif, le total des investissements étrangers cumulés depuis 1951 au Japon (15,6 milliards \$) représente moins du quart des placements nippons effectués hors de l'archipel au cours de la seule année fiscale 1989. A cet égard, leur forte progression l'an dernier reflète essentiellement des rachats d'entreprises et des placements immobiliers. Ces investissements nippons se sont dirigés l'an dernier à 70 p. cent vers l'Amérique du Nord et l'Europe.

URGEL BOURGIE fait des acquisitions

La Maison Urgel Bourgie Limitée vient de compléter l'acquisition de deux cimetières et d'une résidence funéraire dans la région de Montréal. Il s'agit des cimetières Parc du Souvenir, à Laval et des Jardins commémoratifs Laurentides, à Saint-Hubert, tous deux acquis de Memorial Gardens Inc., de Toronto. A cela s'ajoute les Salons funéraires Jacques Latour Ltée, à Saint-Hubert. «Nous poursuivons ainsi le programme d'expansion que nous avons amorcé en 1988 avec l'acquisition du Parc commémoratif de Montréal et de Lépine-Cloutier», a expliqué M. Pierre Bourgie, président d'Urgel Bourgie Limitée. L'entreprise possède désormais cinq cimetières, trois dans la région de Montréal et deux dans la région de Québec. Dans ces deux régions, elle possède maintenant 74 résidences funéraires. Vingt-cinq employés s'ajoutent au personnel d'Urgel Bourgie à la suite des récentes acquisitions, ce qui porte le nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) à 425 personnes.



L.G. TECHNOLOGIES investit

L.G. Technologies, une nouvelle entreprise de sous-traitance œuvrant dans l'industrie de l'électronique et de l'informatique, investit 840 000 \$ dans l'acquisition d'équipements de haute technologie. Ce projet entraînera la création de 40 emplois. La Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) contribue à ce projet en accordant un prêt participatif de 200 000 \$ et une exemption de remboursement d'intérêts pouvant atteindre 40 000 \$ dans le cadre de son Programme d'aide à l'investissement. L.G. Technologies offre des solutions ingénieuses en matière de fabrication électronique, entre autres le montage en surface de composants.

Requête de liquidation concernant UNIK

Groupe Bocenor annonce que 2554-4326 Québec Inc., une société de placements dans l'entreprise québécoise représentant un groupe d'employés de Les Industries Unik Ltée et détenant environ 13,6 p. cent du capital-citons de cette dernière a déposé à la Cour supérieure du Québec une requête en liquidation des Industries Unik Ltée, filiale de Groupe Bocenor BF Inc., ainsi qu'une requête pour nomination d'un séquestre provisoire. La requête en liquidation est fondée principalement sur la perte de confiance dans l'administration de Groupe Bocenor BF Inc. Les requêtes doivent être entendues par la Cour, les 18 et 19 juin 1990. Les procureurs des Industries Unik Ltée sont d'avis que les chances de faire rejeter ces procédures sont excellentes.

Développement touristique du lac Kérogami

Les gouvernements du Canada et du Québec consacreront un montant de 56 250 \$ à la réalisation d'un plan de développement touristique au lac Kérogami, de sa zone périphérique, incluant le secteur Rivière-aux-Sables. Chaque gouvernement injectera une somme de 28 125 \$. Le lac Kérogami, encore mal connu des touristes, constitue un lien naturel entre le Saguenay et le lac Saint-Jean. Cette étude explorera des avenues afin de développer harmonieusement cette région du Québec en tenant compte, d'une part, de son potentiel et de ses particularités, et d'autre part, des besoins de la clientèle touristique.

TORONTO

109\$

Ce tarif aller simple est applicable à tous les sièges de la classe économique. Il est en vigueur jusqu'au 31 août 1990. Intair vous offre aussi sa classe affaires à 149 \$ le billet aller simple!

Appelez votre agent de voyages ou Intair.
Montréal: (514) 636-3890
En région, sans frais: 1 800 361-0200

SANS AUCUNE RESTRICTION

INTAIR

AU DÉPART DES AÉROPORTS DE DORVAL ET ST-HUBERT.

INVESTISSEZ DANS UN DÉPANNEUR

LA FORMULE EXCLUSIVE DE COUCHE-TARD: C'EST UN RENDEMENT SÛR À LONG TERME

- Réalisez des bénéfices proportionnels à la performance et à l'investissement;
- Bénéficiez de la plus-value du magasin-dépanneur qui se réalise au fil des ans;
- Devenez propriétaire du fonds de commerce incluant les équipements et la clientèle.

Pour renseignements, communiquez avec:
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.
Service du Recrutement
1600, boul. St-Martin Est
Tour B, Bureau 280
Laval (Québec) H7G 4S7
Tél.: (514) 662-3272
ou 1-800-361-8995

COUCHE-TARD

DÉPANNERS À FORT VOLUME DISPONIBLES
REPERTIGNY VALLEYFIELD
LAVAL/LAURENTIDES
RIVE-SUD MONTREAL

LA FORMULE GAGNANTE

- Microprocesseur Intel 80386 SX avec vitesse d'horloge de 16/8 MHz.
- RAM de 1 Mo ou 2 Mo extensible à 8 Mo (sur carte mère utilisant des modules SIMMS de 1 Mo).
- Conforme à la norme LIM 4.0 pour supporter la mémoire supérieure à 1 Mo.
- Écran à cristaux liquides lumineux Super Twist réglable détachable, 640 x 480 points.
- Contrôleur vidéo VGA de 16 bits à haute performance intégré à la carte mère.
- Unité de disque dur de 20 ou 40 Mo.
- Unité de disquette 3.5" de 1.44 Mo.
- Clavier de 83 touches avec pavé numérique intégré et 12 touches de fonction.
- Un point d'accès sériel, un parallèle et un externe pour moniteur VGA.
- Connecteur pour clavier de 101 touches ou bloc numérique.
- Batterie amovible rechargeable NiCad avec l'alimentation continue propre à Dell.
- Signal lumineux pour indiquer que la batterie est faible.
- Adaptateur AC.
- Poids inférieur à 15 lbs, batterie comprise.
- Service sur place pendant un an.
- Garantie de 12 mois sur les pièces et la main-d'œuvre.
- Livraison dans les 7 jours.
- Frais d'expédition compris.
- Remboursement dans les 30 jours sur simple demande.

A 4 800 \$ C'EST TOUT CE QU'ON ATTEND D'UN PORTATIF. ET POURTANT LES CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE 386 NE S'ARRÊTENT PAS LÀ.

Le nouveau 316 LT de Dell va plus loin que les autres portatifs avec microprocesseur 386. Et il coûte moins cher que la plupart des portatifs équipés d'un microprocesseur 286. De plus, ses innovations comprennent l'alimentation continue qui vous permet de continuer à travailler pendant que vous changez la batterie. Et comme tous les systèmes Dell, le 316 LT comprend le même service personnel que PC Week, qualité de "fabuleux" et de "supérieur" un service exceptionnel que les six derniers sondages effectués auprès des gens d'affaires nous classent premiers pour le service à la clientèle, bien avant IBM, Compaq et bien d'autres. Comme si cela n'était pas suffisant, le 316 LT est offert pour une durée limitée avec un extra: une batterie supplémentaire gratuite. Ce qui prouve bien qu'avec le 316 LT de Dell vous ne perdez rien en efficacité quand vous quittez le bureau. Alors ne tardez pas. Commandez dès maintenant, par téléphone, au: **1-800-387-5752** ou par télécopieur, au: 416-764-4209

IBM est une marque déposée enregistrée de International Business Machines Corporation. Intel est une marque déposée enregistrée de Intel Corporation. Compaq est une marque déposée enregistrée de Compaq Computer Corporation. Dell est une marque déposée de Dell Computer Corporation. © 1990 Dell Computer Corporation. Tous droits réservés.

Les travailleurs américains sont moins productifs

Agence France-Presse

WASHINGTON

La productivité des employés et ouvriers américains a chuté de 2,7 p. cent au premier trimestre de cette année ce qui représente la plus mauvaise performance trimestrielle depuis les trois derniers mois de 1981, a annoncé hier le département du Travail.

Ces derniers chiffres montrent que les performances des travailleurs et employés américains (hors secteur agricole) pendant les trois premiers mois de cette année se sont révélées nettement plus médiocres qu'initialement estimées.

Les chiffres initiaux du département du Travail avaient fait ressortir une baisse de un p. cent de la productivité au premier trimestre. La productivité est définie comme la production par heure de travail.

L'économiste Allen Sinai de la firme d'analyse The Boston Co., jugeant décevante la forte détérioration de la productivité de l'éco-

nomie américaine au premier trimestre, a souligné que «le niveau de vie des Américains se mesure à ce qu'ils peuvent produire.»

De plus, le coût unitaire de main-d'oeuvre (coût de la main-d'oeuvre par unité produite) considéré comme un indicateur clé de l'évolution future des prix, a fait un bond de sept p. cent de janvier à mars. Les chiffres initialement publiés avaient fait état d'une hausse de seulement 4,9 p. cent. Pour l'ensemble de 1989, ce coût unitaire avait augmenté de 4,5 p. cent.

M. Sinai a estimé «dangereux» l'emballage des coûts unitaires de main-d'oeuvre dans la mesure où cela réduisait les marges bénéficiaires des entreprises. «Les entreprises ne peuvent pas continuer à employer autant de personnes à de tels coûts en produisant si peu», a ajouté cet économiste.

Enfin, le coût horaire de main-d'oeuvre, considéré comme un bon baromètre d'inflation par les coûts, a augmenté de 4,1 p. cent

en rythme annuel pendant les trois premiers mois de l'année contre 5,5 p. cent pour l'ensemble de 1989.

Point toutefois encourageant dans les dernières statistiques du département du Travail, la productivité du secteur manufacturier a augmenté de 4,9 p. cent au premier trimestre et le coût unitaire de main-d'oeuvre a baissé de 1,5 p. cent. En 1989, le gain de productivité avait été de seulement deux p. cent et le coût unitaire de main-d'oeuvre avait augmenté de 2,2 p. cent.

Depuis 1982, la productivité de l'économie américaine (hors secteur agricole) a augmenté de 1,8 p. cent par an en moyenne ce qui représente une légère amélioration par rapport aux années 70 (1,2 p. cent), mais reste encore très inférieur au gain annuel moyen de 3,5 p. cent des décennies 50 et 60. En 1989, la productivité avait crû de seulement 0,9 p. cent, la plus faible performance depuis la dernière récession de 1981-82.

Vos assurances

Quand la Cour suprême parle

Christian N. Dumais,
avocat
Vice-président, Dale-Parizeau Inc.

La Cour suprême du Canada vient de rendre une décision importante sur l'obligation qu'à l'assureur de prendre la défense de son assuré poursuivi en matière d'assurance de responsabilité. Ce jugement du 12 avril 1990 dans l'affaire American Home contre Nichols vient établir que l'assureur n'a pas l'obligation de prendre le fait et cause de son assuré si la poursuite est basée sur la fraude et si le contrat d'assurance exclut les conséquences de la fraude.

Le jugement de la Cour suprême

L'affaire instruite par la Cour suprême, en appel d'une décision de la Cour d'appel de l'Ontario, consistait en une poursuite de la Banque de Montreal contre des avocats qui l'auraient fraudée. L'assureur avait refusé de prendre la défense des avocats en vertu d'une exclusion à la police d'assurance souscrite par le Barreau de l'Ontario pour le compte de ses membres qui prévoyait qu'elle ne s'appliquait pas «à un acte ou à une omission malhonnête, frauduleux, criminels ou malicieusement d'un assureur».

Selon le juge McLachlin qui a rédigé les notes de la cour, l'obligation de défendre est claire et ne donne pas ouverture à la règle qui veut que tout ambiguïté dans un contrat d'assurance s'interprète contre l'assureur ou, si l'on veut, en faveur du bénéficiaire. Il écrit que ce devoir s'applique à une poursuite contre l'assuré ou l'on allègue un acte ou une omission au sens de la police et où l'on réclame des dommages-intérêts qui sont ou peuvent être payables en vertu de cette police. Il en conclut que, puisque la Banque réclame des dommages-intérêts qui sont fondés sur la fraude et que des dommages-intérêts ne sont pas payables en vertu de la police, l'obligation de défendre n'entre pas en jeu. Ainsi, l'assureur n'a pas à prendre en charge la défense de son assuré lorsqu'il ressort clairement des actes de procédures que la poursuite ne relève pas de l'assurance.

Le juge McLachlin fait aussi valoir deux difficultés d'ordre pratique de l'opinion contraire à la sienne: faire supporter par les autres assurés les frais de réclamations ne relevant pas de l'assurance, et la possibilité de conflit d'intérêts pour l'assureur qui a avantage à ce que les réclamations soient accueillies pour épargner des frais (s'il réussit à renverser les allégations de fraude, il est obligé de payer les frais de défenses; s'il n'y parvient pas, la fraude est prouvée et, l'exclusion s'appliquant, il est exempté de son obligation de défendre).

Les avis contraires

EL2
En dépit de ce jugement, une foule de questions restent en suspens. Pourquoi écarter la disposition du contrat d'assurance qui prévoit la défense de l'assuré même si les allégations sont non fondées, fausses ou frauduleuses? Qu'arrive-t-il en cas de poursuite basée sur la fraude et sur d'autres motifs: fait-on une répartition des frais entre assureur et assuré? et comment? Suffit-il que des allégations de fraude ou de malhonnêteté soient contenues dans une action pour permettre à l'assureur de se soustraire à son devoir de défendre, dans l'hypothèse où la police exclut les conséquences de la fraude ou de la malhonnêteté? Ne faudrait-il pas plutôt attendre la décision du tribunal sur le fond de l'affaire? C'est-à-dire obliger l'assureur à assumer la défense de son client et lui permettre de se faire rembourser les frais encourus si les allégations de fraude ou de malhonnêteté sont retenues par le tribunal.


La Cour d'appel du Québec avait justement retenu cette solution dans l'affaire Filion contre La Sécurité. Elle avait établi que l'assureur a l'obligation de défendre son assuré poursuivi pour fraude jusqu'à ce que preuve en soit faite. Elle faisait alors référence à la présomption de bonne foi et au fardeau de prouver l'exclusion de fraude qui incombe à l'assureur. Une autre décision récente du 7 avril dernier et qui provient du Nouveau-Brunswick est au même effet. On y expliquait que les libelles des réclamations de tiers qui suggèrent l'application d'une exclusion ne peuvent restreindre l'obligation de défendre qui incombe à l'assureur si, ultimement, les faits ne supportent pas l'exclusion; en somme, que les faits doivent primer sur les allégations d'une demande en justice.

On peut se demander si la décision de la Cour suprême s'applique au Québec où la Loi des assurances oblige l'assureur de responsabilité «à prendre le fait et cause de toute personne qui a droit au bénéfice de l'assurance et d'assumer sa défense dans toute poursuite intentée contre elle» (les soulignés sont de nous). L'assureur de responsabilité a-t-il le devoir de défendre toute poursuite, même celle basée sur la fraude? Ce devoir est-il plutôt restreint au cas où l'assuré a droit au bénéfice de l'assurance? Ces questions seront posées à la Cour suprême à qui les assureurs ont demandé la permission d'en appeler du jugement dans l'affaire Filion.

Conclusion

Avant que la décision de la Cour suprême sur cet épineux sujet soit connue, certains assureurs avaient trouvé une solution pour échapper à l'obligation d'ordre public de défendre dans une assurance de responsabilité: ils émettent plutôt une assurance de dommages qui pourvoit, non pas à la défense, mais au remboursement des frais de défense de l'assuré poursuivi, tout comme s'ils indemnisaient leur assuré pour des dommages matériels. On peut se demander s'ils ont le droit de le faire et ainsi contourner la loi, ou encore s'il leur est nécessaire de le faire après ce jugement de la Cour suprême.

T O R O N T O



108\$ L'ALLER. 1000 POINTS EN RETOUR.

Grâce à cette offre exceptionnelle, vous avez maintenant 1 108 bonnes raisons de vous rendre à Toronto sur les ailes de Canadien.

Eh oui! 108\$* ajoutés aux 1 000 points Canadien Plus pour chaque aller... faites le calcul: à ce prix, vous obtenez le double des points normalement offerts.**

Sans compter que vous avez le choix de 46 vols quotidiens entre Montréal et Toronto/Hamilton/Toronto-Buttonville, et, aux heures de pointe, des départs de Toronto

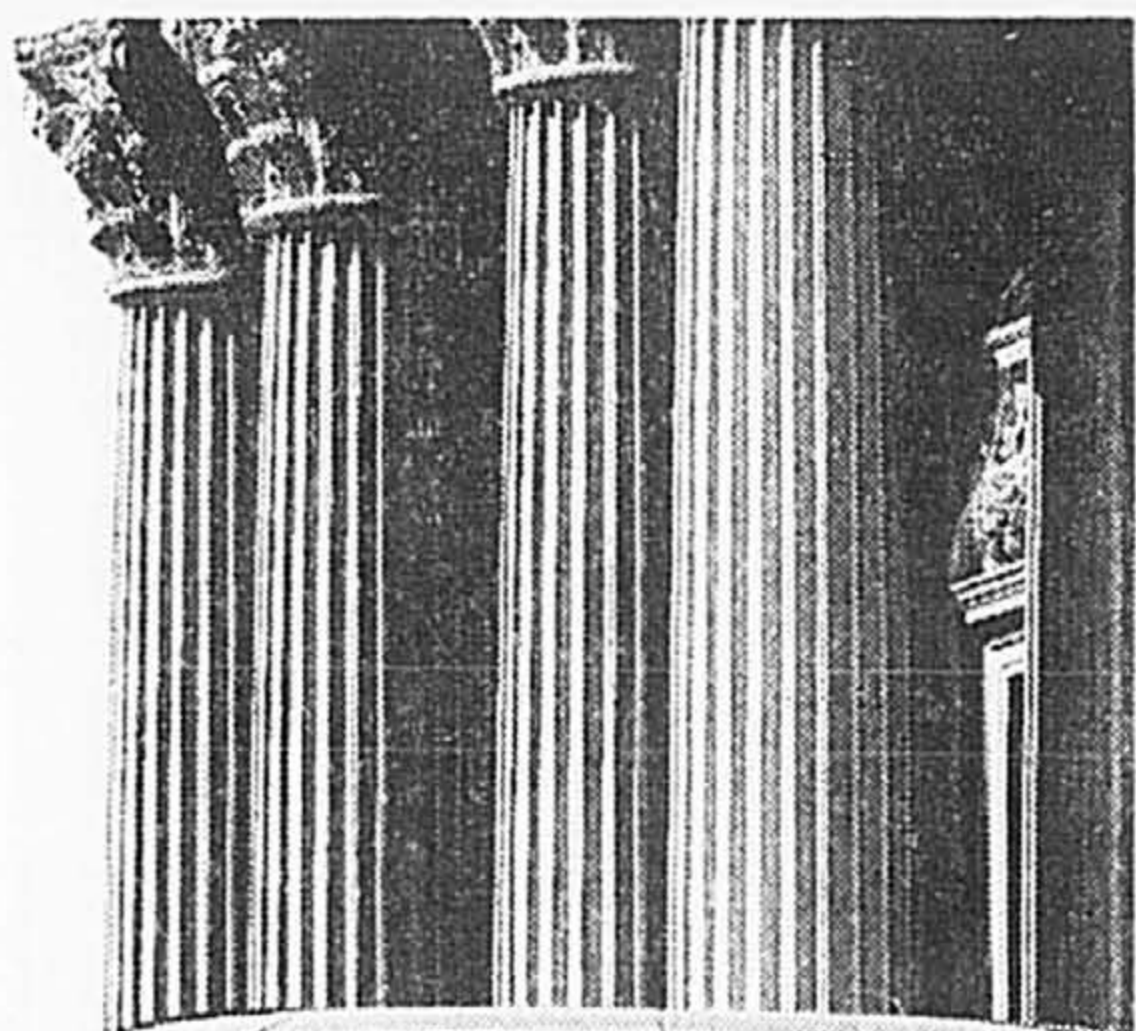
ou moins à toutes les heures. Réservez votre billet avant d'arriver à l'aéroport en communiquant avec Canadien au (514) 286-1212.

Canadien

va plus loin

*Ce tarif, pour chaque aller, est en vigueur jusqu'au 31 août 1990. Disponibilité d'inventaire sur tous les vols pour cette classe tarifaire. Le nombre de places est limité, sous réserve des disponibilités. D'autres conditions peuvent s'appliquer.
**L'offre de 1 000 points Canadien Plus pour chaque passage prend fin le 31 août 1990. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

Il ne faut plus vider un coffre-fort pour conduire une berline européenne qui en a la solidité.



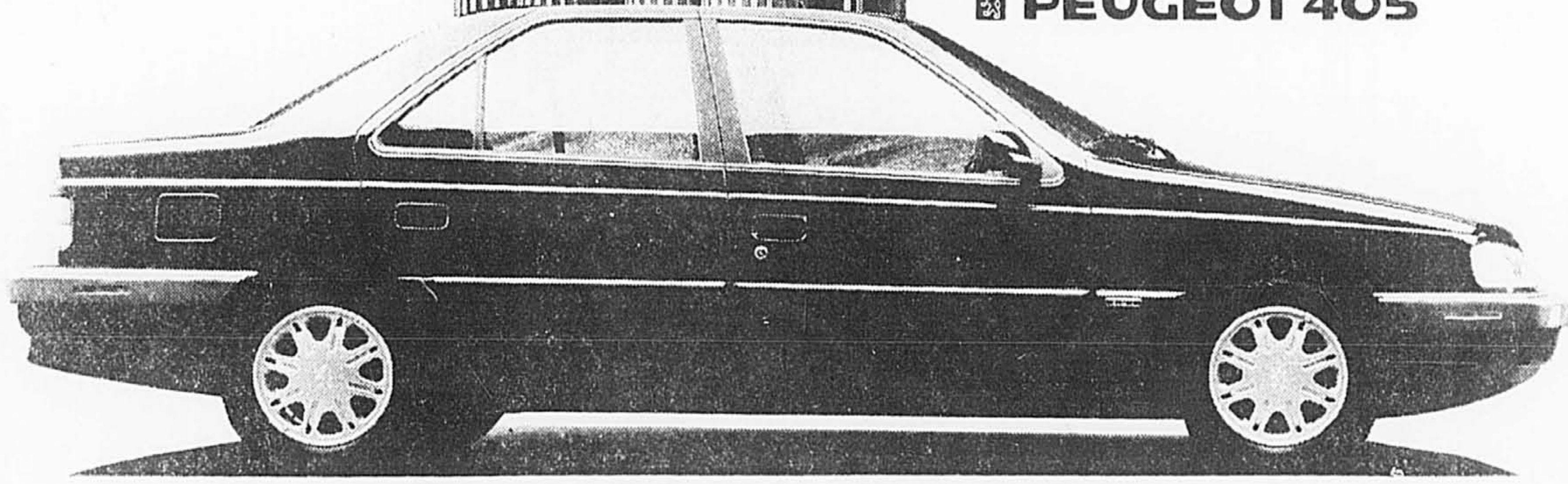
La voiture en question est la Peugeot 405. Elle est livrable à des prix qui pourraient étonner les personnes qui évaluent la qualité, la durabilité et les performances européennes en devises allemandes ou suédoises.

La Peugeot 405 de design Pininfarina est construite pour durer: le poids de la carrosserie comprend 67% d'acier galvanisé; il y a jusqu'à neuf enduits anticorrosion protégeant la tôle; c'est l'une des rares voitures au monde offrant la sécurité et la rigidité supplémentaires d'un tablier double entre le moteur et les occupants;

elle est protégée par trois garanties: groupe motopropulseur, 5 ans/80 000 km; ensemble de la voiture, 3 ans/60 000 km; perforations attribuables à la rouille, 5 ans/sans limite de kilométrage.

N'importe lequel de ces trois modèles peut être disponible Peugeot 405 DL aux nombreux éléments marquants, ou la 405 S entièrement équipée et la Mi16 hautes performances. Prenez rendez-vous dès maintenant pour faire un essai routier.

PEUGEOT 405



Disponible en petit nombre.

Peugeot de Laval
1740, boul. Labelle, Chomedey
Laval (514) 681-3360/331-6554

Les Automobiles G. Bilodeau Inc.
2427, Chemin Dunham
Cowansville (514) 263-8693

Valois & Frères Auto Inc.
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Memphre Automobiles Enr.
649, boul. Bourque
Omorville (819) 847-2000

Automobiles Maestro Inc.
465 Av. Marconi
St-Foy (418) 681-5490

Peugeot Five-Sud
5410, Grande Allée
St-Hubert (514) 676-1883/851-0288



DÉJEUNERS D'AFFAIRES



Dans le superbe décor des
ÉCURIES YUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades
et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montreal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Donald Trump ferait face à des difficultés financières

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'homme d'affaires new-yorkais Donald Trump fait face à de sérieuses difficultés financières qui pourraient le contraindre à liquider une partie de ses actifs et à adopter un train de vie moins flamboyant, rapportait hier le Wall Street Journal en citant des sources bancaires.

Les problèmes de liquidités de M. Trump sont devenus critiques et il négocie actuellement de façon très serrée avec ses banques créancières qui pourraient le contraindre à brader une grande partie de son empire avant d'accepter de lui accorder de nouveaux crédits, affirme le quotidien américain des affaires.

Selon un responsable d'une des

banques de M. Trump, cité par le Journal et dont l'identité n'a pas été dévoilée, l'homme d'affaires new-yorkais sera pour le moins contraint de restructurer ses affaires et de changer son style de vie personnel.

«Il devra couper le gras, vendre son yacht, les manoirs et l'hélicoptère», a déclaré un des banquiers participant à ces négociations.

Les banques créancières, a-t-il poursuivi, vont également faire pression sur M. Trump pour qu'il cède une partie de ses actifs, restructure la direction du groupe et adopte un style de gestion quotidienne plus frugal.

M. Trump n'a pas jusqu'à présent manqué un seul paiement sur les quelque deux milliards de dollars qu'il doit aux banques, auxquels s'ajoute un milliard en obligations dans le public.

Mais poursuit le quotidien, les banques créancières craignent que le groupe Trump ne soit plus en mesure d'honorer toutes ses obligations au cours des prochains mois alors qu'un grand nombre de ses opérations, dont son nouveau casino géant Taj Mahal à Atlantic City (New Jersey) et

la navette aérienne Washington-New-York-Boston, engendrent des revenus jugés trop faibles.

Le groupe Trump a récemment annoncé 450 licenciements au Taj Mahal ainsi que 50 à 100 autres dans la Trump Shuttle (navette).

Les créanciers de M. Trump

sont également rendus nerveux par le fait que celui-ci pourrait avoir surévalué un grand nombre de ses actifs, rapporte également le quotidien.

Plusieurs tentatives de M. Trump pour refinancer sa dette par de nouveaux emprunts ou des ventes d'actifs se sont révélées infructueuses ou n'ont pas encore abouti.

London Life



G. Lebel, AVA

La London Life annonce la nomination de G. (Gilles) Lebel au poste de Directeur régional de Montréal Rosemont, un bureau de la Division régionale. M. Lebel est entré au service de la London Life comme représentant en 1980 à Montréal. Il s'est inscrit au programme de formation des cadres en 1984 et a été nommé directeur au cours de la même année. En 1986, il a accepté un poste de direction où il était chargé de la formation des représentants. Il est retourné à la gestion des services extérieurs en 1989.

Le bureau de Montréal Rosemont est situé à 706-7151, rue Jean-Talon Est, Anjou (Québec).

L'ÉDIFICE CANADA STEAMSHIP LINES

L'EXCEPTIONNELLE NOUVELLE ADRESSE DE VOTRE ENTREPRISE

Complètement reconçu, l'édifice CSL est aujourd'hui l'une des adresses de prestige les plus convoitées à Montréal.

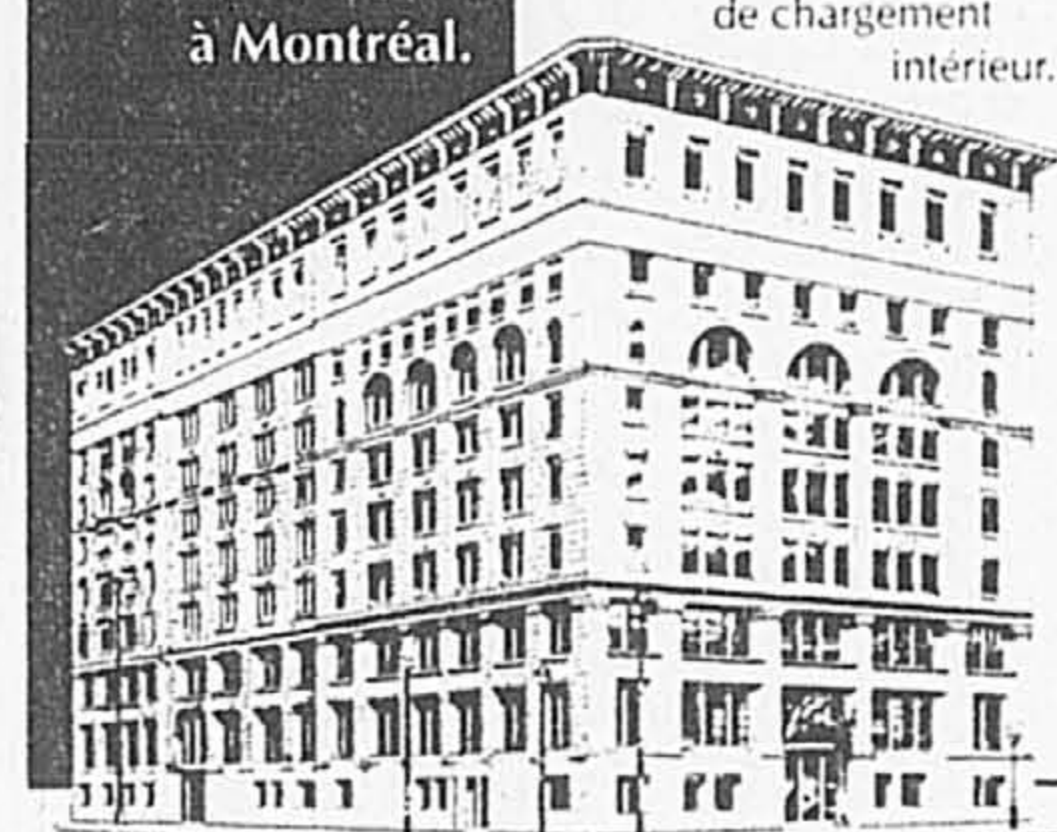
Caractéristiques uniques: passages intérieurs, via l'Atrium, vers le métro et le Centre de commerce mondial de Montréal. A deux pas de tous les moyens de transport. Stationnement intérieur. Jusqu'à 20 000 pi. ca. par étage. Système de climatisation contrôlé par ordinateur. Ascenseurs électroniques. Systèmes d'alarme et de gicleurs sophistiqués. Quai de chargement intérieur.

Si vous recherchez une image corporative raffinée, des bureaux localisés au cœur de l'activité commerciale et ce, dans un édifice synonyme de qualité, nous vous invitons à faire de ce prestigieux édifice, la nouvelle adresse de votre entreprise.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec:

Gelprim Inc.
759 Square Victoria
Montréal (Québec)
H2Y 2J7

(514) 843-5318



Liaison d'affaires



DETAILLANT AUTORISÉ
Panasonic

Le télécopieur compact Panafax UF-140. Haute performance! Haute netteté de reproduction!

SEULEMENT **140\$** PAR JOUR

Prix minime mais maxi performance. Le télécopieur Panafax UF-140, facile à utiliser, débordé de caractéristiques qui vous seront précieuses: rapidité de transmission de vos documents; très haute netteté de reproduction; composition automatique programmable; reproduction des demi-teintes. Pour plus de renseignements au sujet du UF-140 et de la gamme complète de Panafax, y compris le tout nouveau Fax à papier bond, faites affaires avec NTI dès aujourd'hui!

Demandez Roland Gariepy
Tél: 866-1492 Fax: 866-4420

700 rue St-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1G1



Les spécialistes en équipement de bureau depuis 1927

* Réparti sur une location de 60 mois



LOCATION DESJARDINS, ÇA COÛTE RIEN...

Ça ne vous coûte rien d'appeler Location Desjardins: nous allons vous démontrer, chiffres à l'appui, que si vous louez votre nouvelle voiture à long terme avec Location Desjardins, vous pourriez faire une meilleure affaire qu'avec l'achat!

En plus, vous bénéficiez de:

- ▶ notre grand réseau d'achat;
- ▶ l'abonnement gratuit d'un an au CAA-Québec*;
- ▶ nos grosses économies à l'achat de pneus, essence et pièces automobiles.



6 MOIS SUPPLÉMENTAIRES GRATUITS

SI VOUS LOUEZ VOTRE VOITURE AVANT LE 29 JUIN 1990*!

Vous avez droit, à la fin de votre bail, à une période additionnelle de 6 mois sans paiement avant de procéder à la remise du véhicule ou la finalisation du bail. Sujet à approbation du crédit.

* Pour toute automobile ou tout camion léger neuf loué de Location Desjardins (contrat de 48 ou 60 mois) et livré avant le 29 juin 1990.



Location Desjardins

Location à long terme
Autos - Camions - Équipement

APPELEZ... ÇA COÛTE RIEN!

1 800 361-2002

Montréal 738-4246
Laval 383-2457
Brossard 445-0011

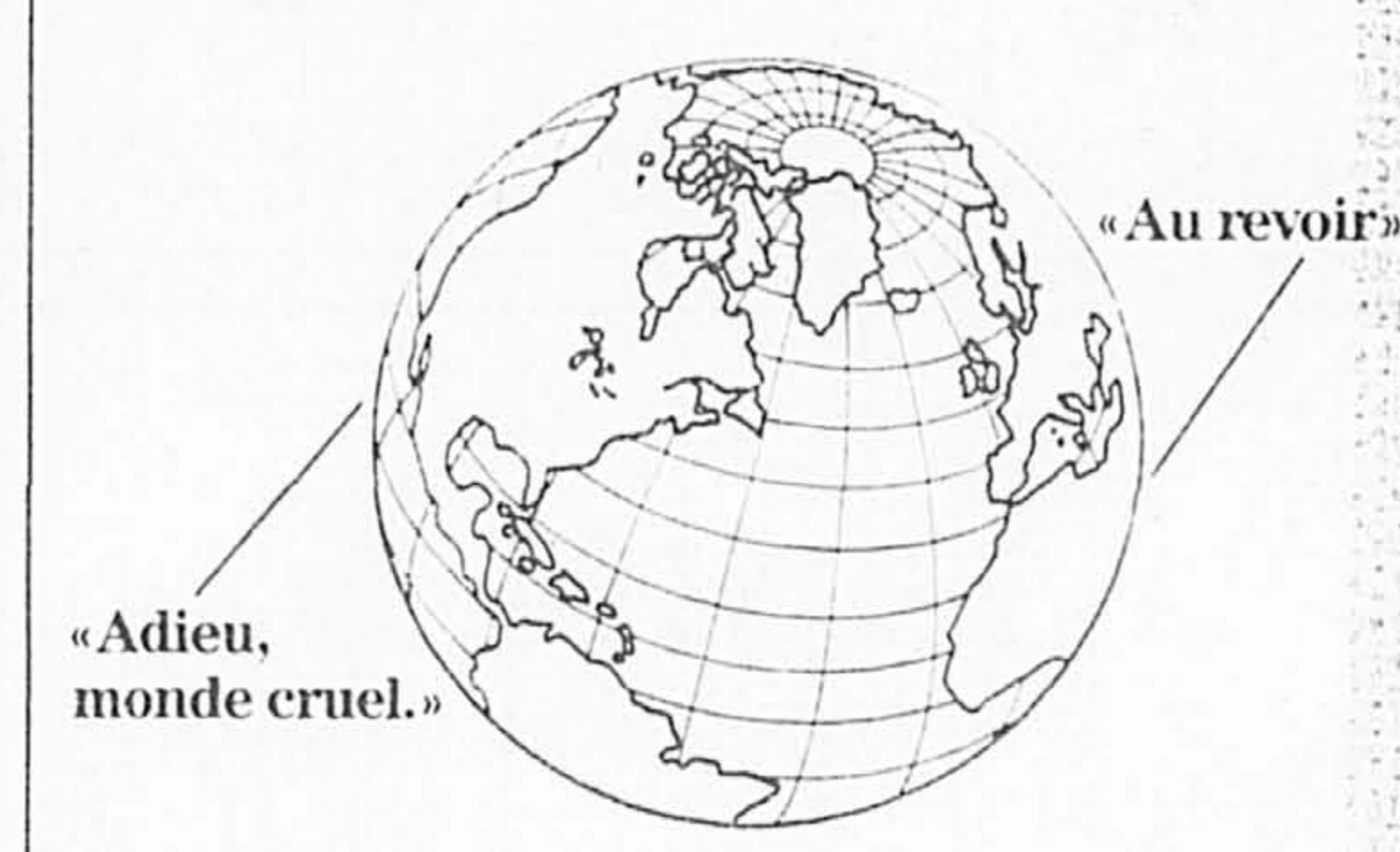
13,125%

Terme variable - 364
Encaissable après 60 jours
sans pénalité
Dépôt minimum : 5 000 \$

Trust Capital

Tél. : (514) 393-8877
600, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1N4

*Taux sujets à changements sans préavis. Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Opérations de change par National Commercial.



Qui au monde pourrait vous aider si vous veniez à manquer un important contrat d'exportation faute de financement?

Vous avez bâti une entreprise qui marche bien. Et vous savez, en tant qu'homme ou femme d'affaires, et en tant que Canadien, que l'exportation est un secteur vital pour le succès futur de votre entreprise comme du Canada. Vous avez les contacts, mais vous savez que vous n'êtes pas en mesure de financer vos propres ventes. Que faites-vous? Manquez-vous cette vente faute de financement? Bien sûr que non.

Simplement, vous faites appel à la Société pour l'expansion des exportations (SEE). L'an dernier, plus de 1 700 entreprises canadiennes se sont prévalues des services de la SEE et ont effectué quelque 6 milliards de dollars de ventes dans plus de 128 pays. Et plus de 80% de ce soutien est allé à de petites et moyennes entreprises de tous les coins du Canada.

Notre appui se traduit par une vaste gamme de services de financement, d'assurance et de garanties offerte aux exportateurs canadiens, ainsi que par des mécanismes de crédit à la disposition des acheteurs étrangers. Et, contribution précieuse, nous vous offrons plus de 45 années d'expérience sur les marchés mondiaux.

Quel que soit le type d'activités industrielles ou commerciales qui est le vôtre, la SEE, en tant que membre de l'équipe d'exportation du Canada, peut vous aider à vendre à l'étranger. Nous vous enverrons une brochure explicative, ou arrangerons une entrevue personnelle. Afin d'en savoir plus sur la façon dont nous pouvons vous aider, appelez dès aujourd'hui le directeur de comptes de la Société pour l'expansion des exportations de votre région.



Société pour l'expansion des exportations
Export Development Corporation

151, rue O'Connor Ottawa, Canada K1P 5T9
Vancouver • Calgary • Winnipeg • Toronto • London • Ottawa • Montréal • Halifax

Le nouveau Bail préférentiel d'Audi

549 \$/par mois*

* Audi 90, 42 mois, acompte de 5 000\$ ou reprise équivalente (sujet à approbation de crédit). Les prix peuvent varier. 85 000 km autorisés. Kilométrage supplémentaire au coût de 6¢ le km. Taxe de vente provinciale, enregistrement, assurance, frais de préparation et de transport en sus. Le constructeur se réserve le droit de réviser les termes à tout moment.

Des termes bien séduisants!

- Bail de courte durée (42 mois). A la fin du bail, ne vous souciez pas de la valeur de rachat. Audi en prend la responsabilité**
- La Carte Audi, offre l'entretien gratuit, l'assurance «coût de remplacement» et l'assistance routière par l'intermédiaire du CAA. Détails chez votre concessionnaire.

Mais agissez vite, car le Programme de Bail préférentiel se termine le 30 juin 1990. Voyez votre concessionnaire Audi pour de plus amples détails.



AUDI '90*

Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, Boul. Labelle
Blainville 430-1460

Les Automobiles Popular Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal 274-5471

Automobiles André Rivest Inc.
839, rue Notre-Dame
Repentigny 585-1700

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, Boul. Sir Wilfrid Laurier, route 116
St-Bruno 653-1553

Antilles Automobiles Inc.
649, Chemin Larocque
Valleyfield 371-5563

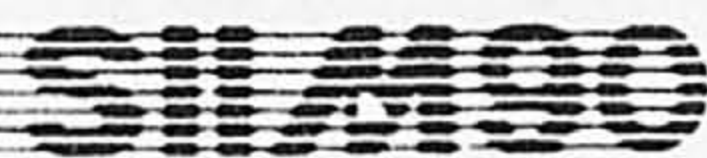
Auto Strasse Inc.
8525, Boul. Décarie
Ville Mont-Royal 737-7686



** CONDITIONS ET RESTRICTIONS POUVANT S'APPLIQUER. DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE AUDI.



SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE ET DU BUREAU DE MONTRÉAL



LE VRAI RENDEZ-VOUS DES GENS D'AFFAIRES

- * Près de 300 exposants
- * Les produits les plus récents
- * Au cœur même de l'information
- * Informatique, Bureautique, Logiciels...

Réservé aux gens d'affaires et aux professionnels — 18 ans et plus

Parrainé par:
L'Association Canadienne de l'Informatique
Chapitre de Montréal
* Journée de l'ACI: 6 juin 1990
Renseignements: (514) 662-1420

Organisé et produit par:



Organisation d'expositions et de congrès ECM
Tél.: (514) 288-8811
Fax: (514) 288-9125
Mercredi — 10h00 à 18h00
Jeudi — 10h00 à 20h00
Vendredi — 12h00 à 18h00

6-7-8 JUIN 1990 PLACE BONAVENTURE MONTRÉAL, QUÉBEC

BNE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Résultats du deuxième trimestre

État consolidé périodique des revenus
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

	pour le trimestre clos le 30 avril		pour le semestre clos le 30 avril	
	1990	1989	1990	1989
Revenu d'intérêts				
Revenu de prêts à l'exclusion des baux	\$ 1,653,431	\$ 1,528,913	\$ 3,280,273	\$ 2,976,707
Revenu du financement de baux financiers	4,549	5,388	8,995	10,411
Revenu de valeurs mobilières	207,724	197,883	446,278	390,599
Revenu de dépôts à d'autres banques	136,136	160,406	292,474	320,926
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	2,001,840	1,892,590	4,028,020	3,698,643
Frais d'intérêts				
Intérêts sur les dépôts	1,373,183	1,284,899	2,758,774	2,484,476
Intérêts sur les débiteurs bancaires	43,012	38,619	88,429	74,207
Intérêts sur les engagements autres que des dépôts	108,779	74,153	214,325	146,511
Total des frais d'intérêts	1,524,974	1,397,671	3,061,528	2,705,194
Revenu net d'intérêts	476,866	494,919	966,492	993,449
Provision pour pertes sur prêts	47,500	39,779	85,000	79,000
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	429,366	455,140	881,492	914,449
Autres revenus	199,237	201,875	412,541	398,681
Revenu net d'intérêts et autres revenus	628,603	657,015	1,294,033	1,313,130
Frais autres que d'intérêts				
Salaires	231,521	219,439	468,386	440,786
Contributions au régime de retraite et autres prestations au personnel	20,091	17,701	37,030	36,752
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	85,351	76,793	168,302	155,349
Autres frais	94,284	82,072	182,840	168,142
Total des frais autres que d'intérêts	431,247	395,007	856,558	801,029
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	197,356	261,008	437,475	512,101
Provision pour impôts sur le revenu	62,500	104,000	153,000	202,000
Revenu net avant inclusion des participations minoritaires dans des filiales	134,856	157,008	284,475	310,101
Participations minoritaires dans des filiales	1,715	1,875	3,268	3,907
Revenu net de la période	\$ 133,141	\$ 155,133	\$ 281,207	\$ 306,194
Dividendes versés sur les actions privilégiées	\$ 19,661	\$ 7,696	\$ 32,675	\$ 14,969
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	\$ 113,480	\$ 147,437	\$ 248,532	\$ 291,225
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	189,198,484	184,729,980	188,473,196	184,209,961
Revenu net par action ordinaire	\$ 0.61	\$ 0.80	\$ 1.32	\$ 1.58
Dividendes versés sur les actions ordinaires	\$ 47,270	\$ 38,779	\$ 94,200	\$ 77,343
Dividendes par action ordinaire	\$ 0.25	\$ 0.21	\$ 0.50	\$ 0.42

Extraits du bilan consolidé
(non vérifié)
(en millions de dollars)

	Au 30 avril	
	1990	1989
Liquidités	\$ 7,384	\$ 7,675
Valeurs mobilières	8,624	6,914
Prêts	56,607	51,951
Autres éléments d'actif	10,787	9,536
Total de l'actif	\$ 83,402	\$ 76,076
Dépôts payables à vue	\$ 3,811	\$ 3,757
Dépôts payables à préavis	17,243	15,755
Dépôts payables à terme fixe	40,781	38,942
Total des dépôts	61,835	58,454
Autres engagements	15,991	12,555
Débiteurs subordonnés	1,745	1,659
Capital — actions privilégiées	750	350
— actions ordinaires	3,081	3,058
Total du passif et du capital	\$ 83,402	\$ 76,076

Note 1: Les états financiers consolidés périodiques ont été établis conformément aux exigences de la Loi sur les banques. Ces états présentent la situation de l'actif et du passif, ainsi que les résultats d'exploitation de la Banque et de ses filiales. Les participations dans les sociétés affiliées ont été comptabilisées à la valeur de consolidation.

Note 2: Au 30 avril 1990, le nombre d'actions ordinaires émises était de 190,931,637 (30 avril 1989: 185,674,428). Les chiffres par action ont été calculés d'après la moyenne journalière du nombre d'actions ordinaires entièrement libérées.

Direction générale: Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Canada M5H 1H1.
1,298 bureaux au Canada, aux îles Bahamas, aux Antilles, à Athènes, Atlanta, Bangkok, Beijing, Belize, Bombay, Boston, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Cleveland, Dublin, Edimbourg, Francfort, Guyana, Hong Kong, Houston, Kuala Lumpur, Le Caire, Le Pirée, Londres, Manille, Mexico, New York, Panama, Paris, Portland, Rio de Janeiro, San Francisco, Seoul, Singapour, Sydney, Taipei, Thessalonique, Tokyo.

Pas de crise de l'énergie en vue en Nouvelle-Angleterre mais...

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

En matière énergétique, les trois prochaines années seront relativement peu houleuses dans le nord-est des États-Unis mais plusieurs indices laissent croire qu'une crise pourrait bien survenir dans la seconde moitié de la décennie.

Cette prédiction fut faite hier à Montréal par le directeur général de l'Energy and Environmental Policy Center de l'Université Harvard, Henry Lee, à l'occasion de la Conférence sur la planification de l'énergie électrique pour les années 1990 qui réunit une centaine d'experts canadiens et américains.

Selon l'universitaire américain, la Nouvelle-Angleterre sera au cours des trois prochaines années dans une situation de surplus relatif en matière d'énergie électrique. Il croit cependant que les pressions environnementales, la hausse probable des prix pétroliers, la résistance accrue des citoyens devant la construction de nouvelles lignes de transmission risquent de provoquer une crise à compter du milieu des années 1990. «Nous pouvons considérer ces trois prochaines années comme une période tranquille pour aller à la plage ou utiliser cette «fenêtre» pour préparer des solutions pour l'avenir.»

M. Lee signale que la plupart des états de la Nouvelle-Angleterre vivront au cours des prochaines années une période de surplus en matière d'électricité. Des centrales entreront en production et à cause de la récession, la croissance de la demande sera

plutôt faible. Selon lui, cela aura pour effet de rendre beaucoup plus difficile politiquement la justification de nouvelles centrales ou lignes de transmission en vue des années ultérieures.

Problèmes politiques

«Nous ne faisons pas face à des problèmes d'ingénierie ou d'économie mais plutôt à des problèmes politiques.» Selon lui, les pressions environnementales commenceront à peser lourd sur les projets de centrales électriques. Les citoyens perçoivent de plus en plus mal la construction de nouvelles lignes de transport, qu'ils perçoivent comme étant utiles à d'autres qu'eux, tandis que le «Clean Air Act» aux États-Unis ainsi que les mesures destinées à réduire l'effet de serre viendront compromettre les projets de centrales au charbon, la principale ressource américaine.

En parallèle, il prévoit que les prix du pétrole iront en s'accroissant, les réserves actuelles qui maintiennent bas les prix étant progressivement effacées par la demande accrue des prochaines années.

Par ailleurs, un haut responsable du Département de l'Énergie, à Washington, Robert Eynon, estimait qu'en l'an 2010, environ 17 p. cent de l'électricité consommée en Nouvelle-Angleterre proviendra du Canada. Exprimé en milliards de mégawatts, cela signifie que l'on passerait du niveau actuel d'exportation de 5

milliards de mgw à 24,9 milliards dans 20 ans. Il prévoit que la demande d'électricité augmenterait d'environ 2,6 p. cent d'ici l'an 2000 pour diminuer un peu au début du prochain siècle autour de 2,3 p. cent.

M. Eynon croit lui aussi que le prix du baril de pétrole augmentera de 18 \$ actuellement à environ 37 \$ en 2010.

Environnement

À cette Conférence, bien davantage que les statistiques sur la croissance de la demande, c'est la question environnementale qui était souvent au centre des analyses de ces experts chargés de planifier l'avenir et de prévoir les difficultés. Le vice-président exécutif aux Marchés externes chez Hydro-Québec, Jacques Guèvremont, reconnaissait d'ailleurs que «l'environnement est une contrainte au développement du commerce de l'électricité».

Évoquant les exportations aux États-Unis, M. Guèvremont a rappelé que l'accord de libre-échange signé en 1988 avec les Américains avait entre autre pour objectif de favoriser le commerce de l'énergie. Or, signale-t-il, cet objectif a bien du mal à se concrétiser. Il a rappelé qu'un contrat de vente à l'État du Maine a été bloqué par un organisme gouvernemental d'un état américain. Et il reprenait à son compte une récente allocation du ministre fédéral de l'Énergie, Jake Epp, qui se demandait si la réglementation sur l'environnement n'allait pas devenir dans les années 90 une barrière non tarifaire.

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique et d'examen en matière d'environnement

Demandes de licences d'exportation de gaz présentées par Husky Oil Operations Ltd. et Mobil Oil Canada, Ltd.

A. AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, présentée par Husky Oil Operations Ltd., visant une nouvelle licence d'exportation de gaz conformément à l'article 117 de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»).

L'Office a également reçu de Mobil Oil Canada, Ltd. une demande aux termes de l'article 117 datée du 20 décembre 1989, dans sa version modifiée en date du 22 mars 1990, visant diverses licences autorisant des exportations de gaz naturel à partir d'un point situé près de Huntington, en Colombie-Britannique, en vue de sa vente à Cascade Natural Gas Corporation, à IGI Resources, Inc. et à Washington Natural Gas Company. L'Office a décidé d'intégrer cette demande à l'audience tenue aux termes de l'ordonnance d'audience OH-3-90, dans sa version récemment modifiée par l'ordonnance AO-1-GH-3-90.

L'audience se tiendra à Ottawa, en Ontario, à l'Office national de l'énergie, au 473 de la rue Albert, dans la salle d'audience du 9^e étage, à 8 h 30 (heure locale) le mardi 31 juillet 1990.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées sur les demandes. Au cours de l'audience, l'Office se servira de la «méthode d'intervention en fonction des plaintes» mise en œuvre dans ses Motifs de décision relatifs à un examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel de juillet 1987. Cette méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation s'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements additionnels en gaz, par contrat, selon les modalités similaires à celles contenues dans la proposition d'exportation, notamment en ce qui a trait au prix.

Toute personne qui désire intervenir doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs aux adresses suivantes:

HUSKY OIL OPERATIONS LTD.
B.W. Watson
Analyste supérieur des marchés
Husky Oil Operations Ltd.
707, 8^e avenue s.-o.
C.P. 6525, Succursale D
Calgary (Alberta) T2P 2K7
Téléphone: (403) 298-6975
Télécopieur: (403) 298-6093

MOBIL OIL CANADA LTD
W.L. Oostenbrink
Directeur, Réglementation
Service du gaz naturel
Mobil Oil Canada
330, 5^e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 0L4
Téléphone: (403) 260-7542
Télécopieur: (403) 260-7369

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 5 juin 1990. La Secrétaire publiera ensuite une liste des intervenants. Toute personne qui souhaite seulement commenter la demande doit envoyer une lettre de commentaires à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à chaque demandeur aux adresses susmentionnées au plus tard le 6 juillet 1990.

On peut obtenir des renseignements, en anglais et en français, sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-3-90, dans sa version modifiée par l'ordonnance AO-1-GH-3-90) ou l'ébauche révisée des Règles de pratique et de procédure de l'ONE régissant toutes les audiences en écrivant à la Secrétaire de l'Office ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

B. EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Conformément au Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, l'Office effectuera un examen, en matière d'environnement, des projets d'exportation de gaz naturel de Husky Oil Operations Ltd. et Mobil Oil Canada, Ltd. L'examen se fera par voie de mémoires. Les parties désireuses de participer à l'examen environnemental doivent en informer l'Office par écrit au plus tard le 5 juin 1990.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télé: 0533781
Télécopieur: (613) 990-7900

Air Canada: les mécaniciens votent en faveur de la grève

Les représentants des 9000 membres de l'Association internationale des mécaniciens employés par Air Canada rencontreraient hier à Ottawa les représentants du ministère du Travail du gouvernement fédéral et ceux de leur employeur à la suite de leur demande de conciliation.

Dans une proportion de 84 p. cent, les syndiqués qui assurent l'entretien des avions d'Air Canada avaient précédemment voté en faveur d'un mouvement de grève, sans qu'aucune date n'ait été fixée pour la mise en pratique d'une telle opération.

Le vote de grève a été pris à travers le pays à la suite de la rupture des négociations survenue le 17 mai dernier. Le contrat collectif actuel expire le 24 juin. Le négociateur syndical, Ron Fontaine, a indiqué que les employés réclament des augmentations de huit pour cent et de cinq pour cent, accompagnées d'une indexation au coût de la vie destinée à les protéger contre les effets de la taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur l'an prochain.

Les employés membres de l'Association internationale des mécaniciens gagnent en moyenne 16 \$ de l'heure. La ligne aérienne — dont le gouvernement fédéral a vendu les actions à des investisseurs privés au cours des deux dernières années — voudrait instituer une double échelle de salaires selon laquelle les nouveaux employés seraient payés moins que les anciens.

D'autre part, la compagnie refuse de négocier les demandes syndicales sur l'indexation des fonds de pension, sur l'augmentation du coût de la vie, et sur la sous-traitance.

Air Canada voudrait se débarrasser de ses activités de restauration, supprimant ainsi 480 emplois en majorité des femmes qui ne pourraient être recyclées ailleurs dans l'entreprise.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

<p>705 HYPOTHEQUES</p> <p>A IERRE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334</p> <p>AT PREY SUR HYPOTHEQUE 1^{er}, 2e, balance de vente, 388-9154</p> <p>ARGENT, 1^{er} & 2e hyp, jusqu'à 85%, Résidentiel, commercial, industriel, S.N.C.H. enr. 987-1993</p> <p>HYPOTHEQUES (1^{er}, 2e, balance de vente), Notaire Rivet 389-8484</p> <p>PLACEMENTS SEVILLE INC. (Établie 1975), 1^{re}, 2^e hyp, résidentielle, commerciale, 672-5452</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>ACHETERAIS clientèle, tenue de livres, impôt, comptabilité, 385-0445</p> <p>CLUB DE REVUES MODERNES est en train d'agrandir ses opérations à Montréal. Notre contrat inclut les publications de Macdonald Hunter, française et anglaise. Opportunité dans la vente directe ou le telemarketing pour candidats qualifiés. Appeler E. Bowen 861-4584</p> <p>COMMERCÉ pièces d'auto, affaires 1 500 000 \$ + à RH 984-4188</p> <p>EAU DU LAC MEECH: Nous ne fournissons pas, à la demande, chercheurs agents ou distributeurs. Urgent! 514-495-9088 ou 514-272-1670</p> <p>FAST FOOD, Intéressé à développer des franchises profitables? Faire ROTISSERIE AUTOMATIQUE de Brochettes, vous offre une rare opportunité. 337-0477</p> <p>PROPRIÉTÉS à vendre, reprise de finance, 388-9154.</p> <p>REPONSES 72h: prêts personnels, commerciaux pour partir en affaires. Prêts sur hypothèque, 1^{er}, 2^e à 85%, SFRA 270-7232.</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>MACHINES DISTRIBUTRICES De première qualité et très rentable à vendre. Pour info: 742-9905.</p> <p>TELEX / FAX SERVICE ECONOMIQUE TELEPUBLIC 861-7811</p> <p>TERRAIN bord de plage, République Dominicaine, idéal contracteur, 550 \$ US par car. 322-1708.</p> <p>712 ASSOCIÉS DEMANDES</p> <p>CASINO Recherche partenaire financier, garantie proposée. Profit illimité selon mise de fonds. 335-2558</p> <p>FINANCIER demandé, capital requis 1 000 000 \$ US (projet touristique). 322-1708.</p>	<p>717 SERVICES SPECIALISES</p> <p>INCORPORATION, taxes très complètes. R. Malo 337-5176.</p> <p>REPRESENTATION EN ASIE Homme d'affaires voyageant souvent en Asie, Japon, Hong Kong, Singapour, pourrait représenter votre compagnie. Bonnes conditions. La Presse ref. 02530, C.P. 6041 Succ. A, Montréal H3C 3E3.</p> <p>718 ARGENT DEMANDE</p> <p>BESOIN argent 1^{er} & 2^e hyp. sur propriétés notaire 730-3234.</p> <p>20% et plus sur hypothèque. Creditloc 388-9154.</p>	<p>725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT</p> <p>COMPETENCE pour comptabilité, administration, états financiers, impôts et incorporation, 668-8312.</p> <p>Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.</p> <p>285-7111 INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000</p>
---	---	---	---	---

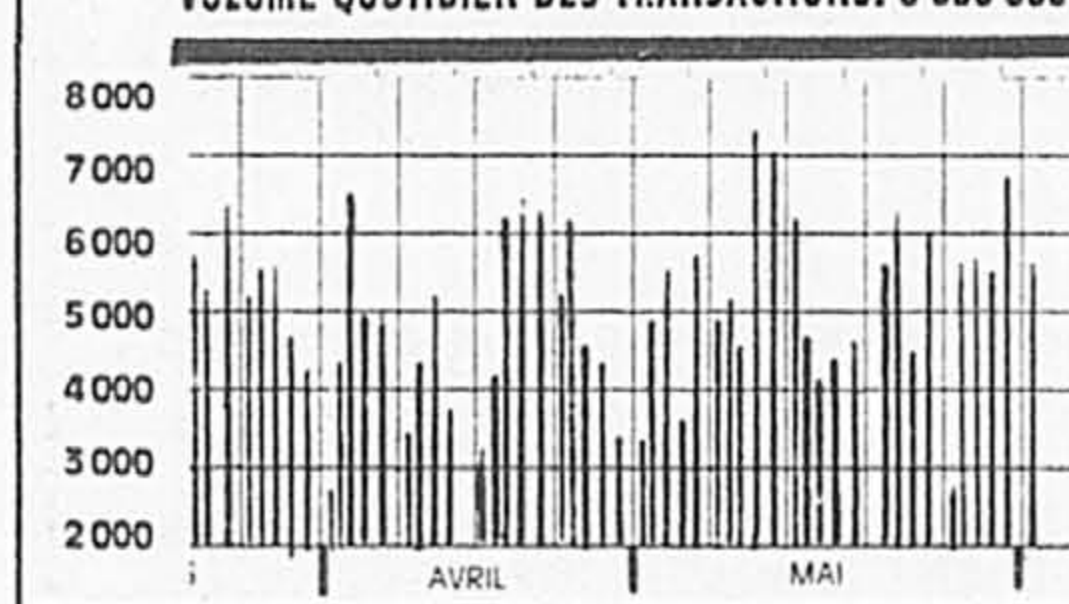
MONTREAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE
Haut: 1868,96
Fermeture: 1868,57
Bas: 1846,21

Indice canadien 25 titres



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 5 600 000



INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), MINES-METALLS (XCM), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

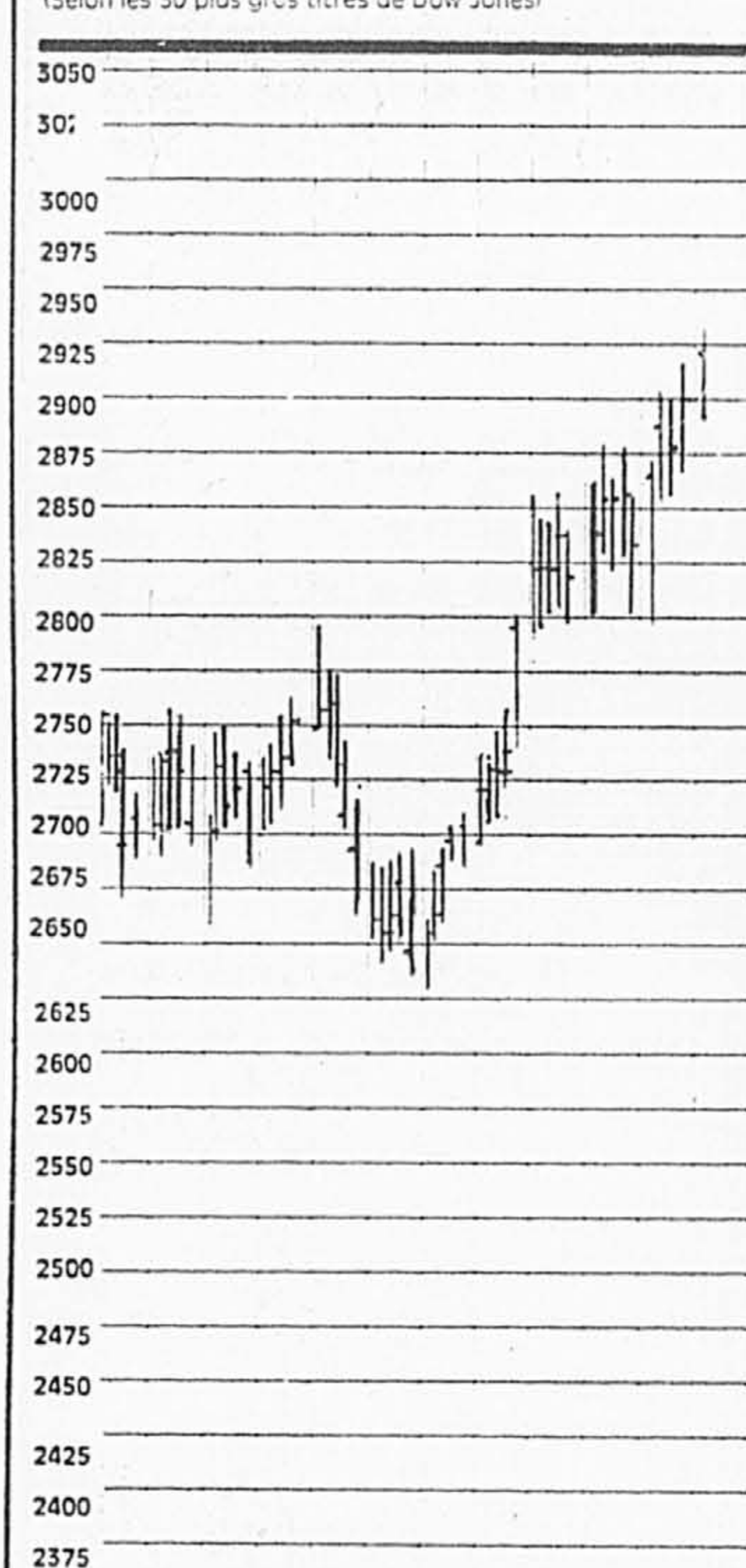
EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

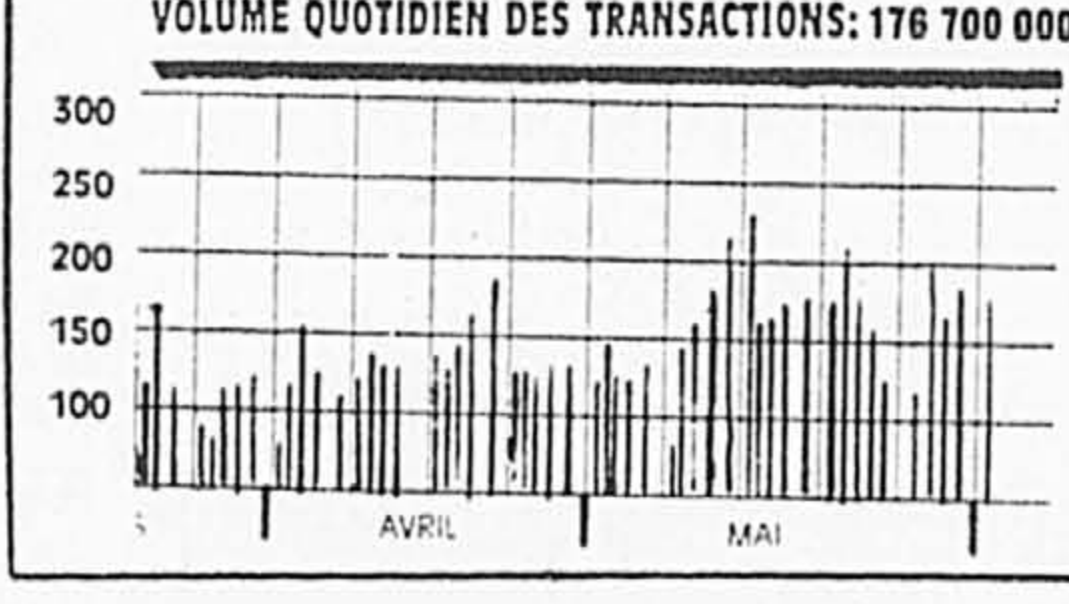
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE
Haut: 2943,69
Fermeture: 2935,19
Bas: 2883,98

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 176 700 000



INDICE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes COMPOSE, INDUSTRIELLES, FINANCE, etc.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain a fermé lundi en baisse de 3-100 et coté 1,1747 CAN comparativement à 1,1750 vendredi en clôture.

En devises US, le dollar canadien a gagné 2-100 à 65,13 cents US tandis que le sterling perdait 5-100 à 1,6805 US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

DOLLAR

MONTREAL (PC) - Le dollar américain a fermé lundi en baisse de 3-100 et coté 1,1747 CAN comparativement à 1,1750 vendredi en clôture.

En devises US, le dollar canadien a gagné 2-100 à 65,13 cents US tandis que le sterling perdait 5-100 à 1,6805 US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

INDICES DE MONTREAL

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE
Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période.

EXPLICATION DES CODES
B O U R S E S D E M O N T R E A L E T T O R O N T O
p ou = Titre assujéti à une réglementation spéciale.

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

(EN DOLLARS CANADIENS)
BET Asst 119,19% 23% 17
Cadd Jcs 47,8 23% 17

(EN DOLLARS AMERICAINS)

Adres 32,88% 44% 44%
BETCO 119,19% 23% 17
Dollars 119,19% 23% 17

TITRES AU COMPTOIR (de Montréal)

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

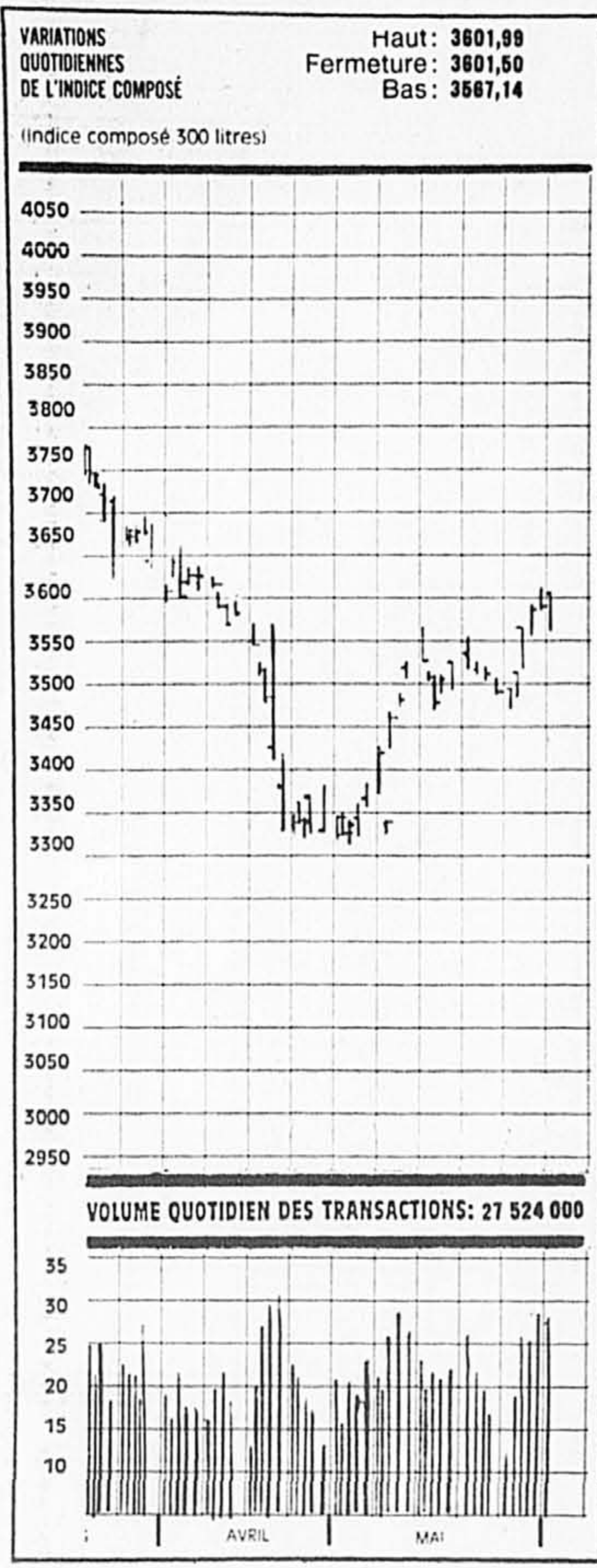
CERTIFICAT DES METAUX PRECIEUX

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

TITRES AU COMPTOIR (de Montréal)

Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

TORONTO



HAUT: 3601,99
Fermeture: 3601,50
Bas: 3567,14
VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 27 524 000

Table of stock market indices: 300 COMPOSÉ (3601.50), SERV. FINANCIERS (2577.32), MINES ET MÉTAUX (3258.35), PÉTROLES ET GAZ (4145.87), INDUSTRIELLES (2007.26).

Table of SOUS INDICES DE TORONTO: AURIÈRES (6148.74), PAPIÈRES (3673.52), CONSOMMATION (5069.27), IMMOBILIER (11964.84), TRANSPORT (10123.81), PIPELINES (3705.94), SERV. PUB. (2845.70), COMMUNICATIONS (6423.42), DETAIL (4011.06), HAUTE TECHNOLOGIE (836.40).

Table of INDICE TSE 35: HAUT (195.94), FERMETURE (195.92), BAS (193.52), VOLUME (13 848 194).

Table of stock market values (A/B) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like ADT, AGM, Alcan, etc.

Table of stock market values (C/D) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like CAE, CCL, CGC, etc.

Table of stock market values (E/F) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like Cabre, Cambior, Camco, etc.

Table of stock market values (G/H) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like GTC, GHI, GHI, etc.

VANCOUVER

VOLUME: 20 000 000
INDICE GENERAL FERMETURE: 798.34 + 0.75

Table of Vancouver stock market values (A/B) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like AAA, AAG, AAD, etc.

Table of Vancouver stock market values (C/D) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like Cabot, Cabot, Cabot, etc.

Table of Vancouver stock market values (E/F) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like Eclair, Eclair, Eclair, etc.

Table of Vancouver stock market values (G/H) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like GHI, GHI, GHI, etc.

Table of Vancouver stock market values (I/J) with columns for Ventes, Haut, Bas, Ferm., and Net. Lists various stocks like Imit, Imit, Imit, etc.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus lundi, par les grossistes dans la région montréalaise.
Fruits: Pomme McIntosh Que.: 15.15, 19.25 P 12x3 lb, Pomme Empire Que.: 16.50, 18.50 P 12x3 lb, etc.
Légumes: Asperge Que.: 39.75-43.90 \$ c. 30 lb, Asperge Que.: 30.80 \$ c. 1.00-11.50, etc.

ALBERTA

Table of Alberta market data with columns for 'Ventes', 'Haut', 'Bas', 'Ferm.', 'Ch.', 'Net' and various commodity names like 'Aronol', 'Avalon', 'Alfalfa', etc.

LES GRAINS

Table of grain market data for Winnipeg, including 'Winnipeg (CONTRATS EN TONNES)', 'MARCHÉ A TERME', and 'GRAINE CANOLA'.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for 'MEMBERS', 'Fonds', and various fund names like 'ABC Funds', 'Fidelity', etc.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)

Table of Chicago options market data with columns for 'Option et prix', 'Jun', 'Jul', 'Août', 'Sept', 'Oct', 'Nov', 'Déc'.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table of Toronto market offers and demands with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

CONTRATS A TERME DE TITRES FINANCIERS

Table of financial contracts with columns for 'Accrétions Bancaires', 'Volume d'inter.', 'Intérêts en cours'.

LE PETROLE

Table of oil market data with columns for 'NEW YORK (AP) Prix par baril en \$ US', 'Saudi Arabian light', 'North Sea Brent', etc.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor options indices with columns for 'Options et prix', 'Jun', 'Jul', 'Août', 'Sept', 'Oct', 'Nov', 'Déc'.

MINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Table of Toronto offers and demands for mines and oil with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TORONTO (PC) - Les cotations sur les titres au comptant

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

DENRÉES AGRICOLES

Table of agricultural products with columns for '(PC) - Voici les prix des produits agricoles', 'Beurre', 'Fromage', etc.

LES DEVISES

Table of exchange rates with columns for '(PC) - Voici les taux des devises étrangères', 'Australie', 'Canada', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of government bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Tokyo stock market data with columns for 'L'INDICE NIKKEI', 'Fermeture', 'Variation'.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA', 'Can 9 1/2%', 'Can 10 1/2%', etc.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of Toronto stock prices with columns for 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.', 'Offre Dem.'.

LA BOURSE EN BRIEF

MONTRÉAL

Table with 4 columns: Volume, Faits saillants, Valeurs les plus actives, and Options Trans-Canada. Includes data for Monday and Friday.

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Faits saillants, Valeurs les plus actives, and Options Trans-Canada. Includes data for Monday and Friday.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Faits saillants, Valeurs les plus actives, and Indices Dow Jones. Includes data for Monday and Friday.

NASDAQ

Table with 4 columns: Volume, Faits saillants, Indices NASDAQ, and Indices Standard & Poor's. Includes data for Monday and Friday.

L'économie qui s'écrit

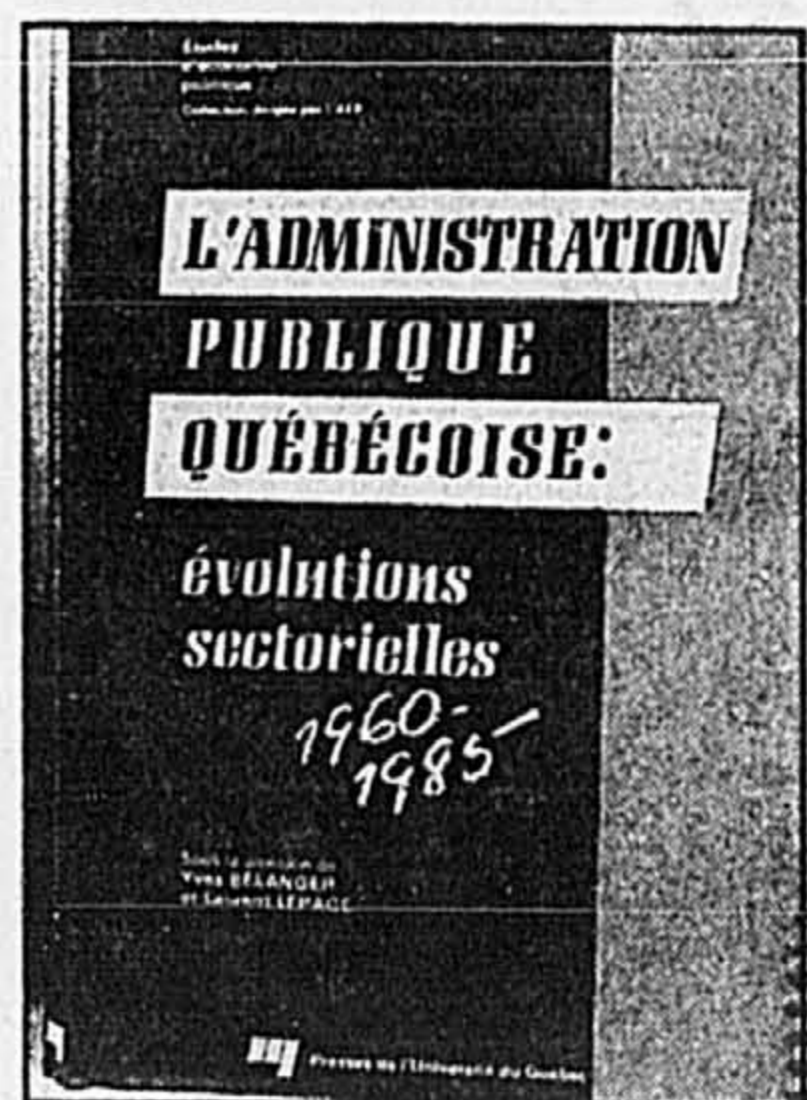
L'empire du Conseil du Trésor



RUDY LE COURS

De tous bords, la Révolution tranquille a été examinée sous l'angle politique, économique, social, historique. Restait à la scruter de l'intérieur même de sa cheville ouvrière, c'est-à-dire l'administration publique.

C'est à cette tâche que se sont attelés neuf chercheurs sous la direction de Yves Bélanger et Laurent Lepage. Cela nous donne autant d'articles monographiques regroupés dans l'ouvrage L'administration publique québécoise: évolutions sectorielles 1960-1985.



Dans le secteur de la gestion financière, toute l'évolution de l'appareil d'État a renforcé le rôle du Conseil du Trésor au point où celui-ci est séparé depuis 1981 du ministère des Finances...

La où on sent peut-être le plus le poids du Trésor, c'est dans le champ de la Sécurité du Revenu. Pierre P. Tremblay reprend à son compte la thèse voulant que le social soit la conjonction de problèmes non résolus par le fonctionnement de l'économie.

Yves Bélanger fait ressortir qu'il a fallu bien du temps avant que l'État parvienne à digérer et à organiser correctement la formation de la main-d'œuvre à cause de l'éparpillement de ses outils d'intervention.

Les articles portant sur la culture, l'éducation et le pouvoir municipal font aussi ressortir les nombreux tâtonnements qui ont abouti à la centralisation effective des pouvoirs même si, comme c'est notamment le cas avec les municipalités, on a effectué des réformes sous le signe de la décentralisation et de la déconcentration.

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE: ÉVOLUTIONS SECTORIELLES 1960-1985. Sous la direction de Yves BÉLANGER et Laurent LEPAGE. Presses de l'Université du Québec, 226 pages, 19,00\$.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of options for various stocks including Nova Scotia, Alcan, and others. Columns include stock name, price, and option details.

AMÉRICAIN

Table of American options for various stocks including Alcoa, Alstom, and others. Columns include stock name, price, and option details.

AMÉRICAIN

Table of American options for various stocks including Alcoa, Alstom, and others. Columns include stock name, price, and option details.

TPS: rien de bien réjouissant pour les abonnés d'Hydro-Québec

La mise en vigueur de la nouvelle taxe de vente sur les produits et services n'apportera rien de bien bon pour les consommateurs québécois d'électricité.

Du moins, en 1991. Après les tarifs d'Hydro-Québec pourraient toujours diminuer quelque peu, si les fournisseurs de la société de la Couronne devaient baisser leur prix pour refléter la disparition de la taxe de vente fédérale actuelle sur les produits manufacturés.

C'est ce qu'ont indiqué des dirigeants d'Hydro-Québec hier à Ottawa, alors qu'ils comparaissent devant le comité parlementaire sur la consommation, les corporations et l'administration gouvernementale.

Pour le consommateur québécois d'électricité, déjà aux prises avec des augmentations «régulières» de tarifs, cet impact sera surtout négatif.

Actuellement, sa facture d'électricité n'est pas assujettie à la taxe sur les produits manufacturés. Lorsque la TPS remplacera cette vieille taxe de vente, le premier janvier prochain, elle s'appliquera à la vente d'électricité et fera grimper de sept pour cent la facture du consommateur résidentiel, a déclaré M. John Hanna, vice-président aux finances et à l'administration à Hydro-Québec.

Comme le gouvernement du Québec l'a annoncé dans son dernier budget, la taxe de vente provinciale de neuf pour cent portera sur toute la facture, y compris sur la TPS.

«En conséquence, pour le consommateur d'électricité résidentiel québécois, la hausse effective liée à l'introduction de la TPS sera de 7,63 pour cent», a déclaré M. Hanna.

Allègement

Il a indiqué que l'introduction de la TPS entraînera un certain allègement fiscal pour Hydro-Québec, parce qu'elle remplacera la taxe sur les produits manufacturés — en général plus élevée — et parce qu'elle bénéficiera d'un crédit de taxe.

Il a cependant ajouté que cet effet bénéfique sera retardé, puisque dans la majeure partie des cas, la taxe sur les produits manufacturés s'applique à des achats de biens qui font partie des investissements. Ces acquisitions n'influencent les coûts — et donc les tarifs — que lorsque les équipements auxquels ils sont consacrés sont mis en service.

M. Hanna a rappelé que les prochaines mises en service importantes n'auront lieu qu'entre 1993 et 1995, dans le cadre de la phase II de la Baie-James. La mise en service de la centrale de La Grande 2A est prévue pour 1991 et 1992, mais M. Hanna a fait observer que les deux tiers des investissements liés à ce projet auront été effectués avant l'entrée en vigueur de la TPS.

«En 1991, il n'y aura pas vraiment d'impact significatif sur les coûts de fourniture», a déclaré M. Jacques Finet, vice-président exécutif pour le marché québécois.

M. Hanna a ajouté que ce n'était pas tous les biens achetés par Hydro-Québec qui étaient présentement assujettis à la taxe sur les produits manufacturés. Ainsi, le matériel utilisé directement à des fins de production, comme les groupes turbines-alternateurs des centrales, sont exemptés.

Si le taux général de la taxe sur les produits manufacturés est de 13,5 pour cent, il se situe à seulement neuf pour cent pour les matériaux de construction.

Concurrence

M. Hanna a déclaré que même si le taux de la TPS est inférieur, le coût des achats de biens ne diminuera que si les fournisseurs baissent leur prix en conséquence. Seul le jeu de la concurrence pourra les inciter à agir ainsi, a-t-il ajouté.

Il a également indiqué que l'impact inflationniste prévu de la TPS touchera l'ensemble des coûts de l'entreprise, comme les loyers, les services et les salaires, ce qui pourrait annuler la baisse éventuelle du coût des achats de biens présentement touchés par la taxe sur les produits manufacturés.

Hydro-Québec évalue à 5,7 pour cent le taux d'inflation en 1991.

M. Hanna a cependant promis qu'après 1991, «Hydro-Québec reflètera dans ses demandes tarifaires les effets favorables éventuels de la TPS sur ses coûts de fourniture».

Québec tarde à rendre publics les états financiers de Marine

Presses Canadienne

QUÉBEC

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay, refuse de rendre publics les états financiers du constructeur naval MIL (Marine Industrielle) tant que les négociations avec le gouvernement fédéral à son sujet ne seront pas terminées.

M. Tremblay a soutenu, hier en Chambre, en réponse aux indignations de l'opposition, qu'à cause des implications financières importantes que comportent ces négociations, il est plus prudent et légitime d'attendre les résultats avant de déposer les états financiers de l'entreprise.

Québec a engagé il y a déjà quelques mois des pourparlers avec le fédéral dans le but de réviser à l'avantage du constructeur le contenu des derniers contrats accordés par Ottawa à MIL-Da-vice, de Lévis-Lauzon.

Ces contrats, s'ils ne sont pas révisés, occasionneront à l'entreprise des pertes énormes (de plusieurs millions de dollars), qui pourraient entraîner la faillite du dernier chantier maritime québécois.

Un nouveau document, expliquant la position de Québec, a été déposé encore il y a quelques jours auprès des négociateurs fédéraux, a indiqué M. Tremblay.

MIL est contrôlé par le gouvernement via la Société générale de financement (SGF), qui en est l'actionnaire majoritaire. La SGF est un organisme fédéral.

«... et nous, dit M. Parizeau, j'imagine, comme le dirait le président du Conseil du Trésor, que ça ne nous regarde pas?»



Gérard Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce.

tant, qui a des répercussions pour 2500 travailleurs au Québec. Alors je pense, a dit le ministre, que la position de la SGF est très légitime et qu'il est préférable d'attendre.»

Le chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, s'est opposé à cette procédure, s'indignant notamment du fait que l'actionnaire minoritaire, Alstom de France (35 pour cent des parts), avait déjà reçu copie des états financiers.

Le ministre Tremblay a tenté de rassurer le chef péquiste en lui disant que le conseil des ministres, tout comme Alstom, avait pris connaissance également des documents.

«Je demande à l'opposition, a conclu le ministre, de nous laisser travailler un dossier excessivement complexe qui a des répercussions financières importantes et qui concerne l'avenir des chantiers maritimes au Québec.»

Advertisement for 'RAPPEL-LES!' featuring a bottle of wine and the slogan 'Moi, je récupère'.

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE

550 AUTOS A VENDRE
PONY GLS 1986, grille, benne...
PONY 1985, 5 vit., légèrement...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
ROLLS ROYCE
Silver Spirit 1981, record de...
RUEX '83, aluminium, (moag)...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
TOPAZ 86, 4 portes, 4 cyl., 5 vit...
TOPAZ 87, charcol, aut., 4 portes...
TOYOTA Camry LE 85, 5 vit...

550 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN
VOLKSWAGEN Passat 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Jetta 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Golf 85, 5 vit...

550 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN
VOLKSWAGEN Jetta 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Golf 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Passat 85, 5 vit...

550 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN
VOLKSWAGEN Jetta 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Golf 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Passat 85, 5 vit...

550 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN
VOLKSWAGEN Jetta 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Golf 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Passat 85, 5 vit...

550 AUTOS A VENDRE
VOLKSWAGEN
VOLKSWAGEN Jetta 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Golf 85, 5 vit...
VOLKSWAGEN Passat 85, 5 vit...

555 AUTOS ANTIQUES
CHEVROLET Belair 1952, tout voi...
JAGUAR Type E 1964, coupe 2...
MERCEDES-BENZ 1965, 200 SL...

575 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS...
GRADUATION, mariage ou autre...
PONTIAC Firebird Formula 450...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

555 AUTOS ANTIQUES
CHEVROLET Belair 1952, tout voi...
JAGUAR Type E 1964, coupe 2...
MERCEDES-BENZ 1965, 200 SL...

575 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS...
GRADUATION, mariage ou autre...
PONTIAC Firebird Formula 450...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

555 AUTOS ANTIQUES
CHEVROLET Belair 1952, tout voi...
JAGUAR Type E 1964, coupe 2...
MERCEDES-BENZ 1965, 200 SL...

575 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS...
GRADUATION, mariage ou autre...
PONTIAC Firebird Formula 450...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

555 AUTOS ANTIQUES
CHEVROLET Belair 1952, tout voi...
JAGUAR Type E 1964, coupe 2...
MERCEDES-BENZ 1965, 200 SL...

575 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS...
GRADUATION, mariage ou autre...
PONTIAC Firebird Formula 450...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

550 AUTOS A VENDRE
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...
PONY 85, 4 vit., 90 000 km...

555 AUTOS ANTIQUES
CHEVROLET Belair 1952, tout voi...
JAGUAR Type E 1964, coupe 2...
MERCEDES-BENZ 1965, 200 SL...

575 ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE
ACHETONS AUTOS ET CAMIONS...
GRADUATION, mariage ou autre...
PONTIAC Firebird Formula 450...

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCAN

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Fourniture et Installation d'équipements de déshydratation des boues
 Contrat 1619-AE

Les soumissionnaires sont par le présent avis informés que la date limite fixée au 12 juin 1990 pour la réception des soumissions par la Communauté urbaine de Montréal, a été changée et que les soumissions devront être déposées avant 12h00 le 7 août 1990, pour être ouvertes à 12h00 le même jour.

La secrétaire de la Communauté, Nicole Lafond
 Montréal, Québec
 Le 5 juin 1990

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La ville de Saint-Hubert demande des soumissions pour:

FOURNITURE DE TUYAUX ET PIÈCES DE RACCORDEMENT EN P.V.C. DE 100 mm À 300 mm (4" À 12") DE DIAMÈTRE
 CONTRAT 90-29C-B641

1. Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, être sous pli cacheté, porter le titre ci-haut mentionné, et se trouver physiquement entre les mains du greffier ou de son représentant, à son bureau, 1er étage, 5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert, le jeudi 14 juin 1990 avant l'heure de 10h indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du greffier. Elle sera ouverte après la salle du Conseil.

2. Les documents de soumissions obligatoires seront fournis, à compter de la présente publication, EXCLUSIVEMENT PAR M. JEAN MONCHAMP, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT, à la même adresse que ci-haut, moyennant la somme de dix dollars (10\$) par soumission, payable comptant à la ville de Saint-Hubert et non remboursable.

3. Toute information supplémentaire sera donnée par le directeur des Travaux publics, M. Denis Gélinas, entre 9h et 12h et entre 13h30 et 16h (445-7667).

4. La ville de Saint-Hubert ne s'engage à accepter aucune soumission. Saint-Hubert, le 5 juin 1990.

LA GREFFIÈRE ADJOINTE
 Magdalaine Frenette

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au Gestionnaire régional, politique et administration des contrats région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lesvesque, tour est, 6e étage (si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée. Téléphone: 283-2497.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 3901-037-1
 Projet no 627556
 Pour: Solliciteur général Canada
 Remplacement du réseau de vapeur et de condensé entre le trou d'homme no 5 et la chambre des vannes VC-1
 Établissements Sainte-Anne-des-Plaines et Archambault
 SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction à Anjou, Montréal et Saint-Jérôme (Québec)

Date limite: Le jeudi 28 juin 1990

Informations générales:
 Tél.: (514) 283-2497 / 6656

Informations techniques:
 Tél.: (514) 283-1860

INSTRUCTIONS

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

<p>FCP.0615.A le mardi 19 juin 1990</p> <p>Région Montmorency</p> <p>SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 120 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>LSB.02010.A le mardi 19 juin 1990</p> <p>Région Maisonneuve Secteur Beauharnois</p> <p>SERVICES D'ÉQUIPES DE PLONGEURS POUR L'ENTRETIEN ET L'INSPECTION D'OUVRAGES SUBMERSÉS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>FSD.06419.A le mardi 26 juin 1990</p> <p>Région Montmorency Secteur Orléans</p> <p>TRAVAUX DE RÉFECTION DES MASSIFS DE BÉTON DU CIRCUIT 7010 DE LA LIGNE À 735 KV LAURENTIDES-LÉVIS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>
---	---	--

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION
 Direction Approvisionnement de l'exploitation
 Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
 8181 av. de l'Esplanade
 3e étage
 Montréal (Québec)
 H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
 Achats, Contrats et Surplus d'actif
 René Cantin, ing.

« AVIS »

Avis est par le présentes donné qu'un contrat signé le 27 novembre 1981 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Olivier Decor Inc. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 7 décembre 1981 au bureau d'enregistrement, Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3226748.

Montréal, Québec le 30 mai 1990.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

173014 CANADA INC.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICES AÉRIENS

nos 90359 et 90396 au rôle
 Dossiers nos M4205-O43-4
 M4895-O43-4

173014 Canada Inc. a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour des licences afin d'exploiter:

- un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C à partir d'une base située à Montréal (Les Cédres) (Québec) (Rôle n° 90359);
- un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C (Rôle n° 90396).

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer, de s'y opposer ou modifier cette demande. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard le 9 juillet 1990. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le n° au rôle 90359 et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le n° au rôle 90396.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messenger, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex au 053-4254 ou 053-3615, ou par télécopieur au (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à A. Desrochers au (819) 997-6756 ou R. Boyle au (819) 953-8950.

2638-842 QUÉBEC INC. ENERCAN
 SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE PRO AIR AVIATION INTERNATIONALE

AVIS DE DEMANDE DE SERVICES AÉRIENS

Nos 90355 et 90395 au rôle
 Dossiers nos M4205-P150-4
 M4895-P150-4

2638-842 Québec Inc. exerçant son activité sous le nom de Pro Air Aviation International a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour des licences afin d'exploiter:

- Un service intérieur de vol affrété (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D et E à partir d'une base située à Montréal (St-Hubert) (Québec) (Rôle no 90355);
- Un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D et E (Rôle no 90395).

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, ou toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer, de s'y opposer ou modifier cette demande. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard le 9 juillet 1990. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le n° au rôle 90355 et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le n° au rôle 90395.

Le dépôt de l'intervention auprès du secrétaire peut se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messenger, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex au 053-4254 ou 053-3615, ou par télécopieur au (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à A. Desrochers au (819) 997-6756 ou R. Boyle au (819) 953-8950.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET - BRISAY

APPEL D'OFFRES 90-0444

FOURNITURE DE 200 LOGICIELS, UNE (1) TABLE DIGITALISANTE ET UNE (1) IMPRIMANTE LASER

Prix du document: 25 \$
 Garantie de soumission: Aucune

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 19 juin 1990 à 15 h 30

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
 Service Approvisionnement et Services
 19^e étage, local 1904
 800, boul. de Maisonneuve Est
 MONTREAL (Québec)
 H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
 Chef de service Approvisionnement et Services

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics Canada, 901, Cap Diamant, chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse au Fouton, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (Téléphone: 648-3142).

ENTREPRISES

Appel d'offres 3902-042-1
 POUR MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
 Nouveau groupe électrogène 1600 kW — 4 kV
 WASKAGANISH (Fort Rupert), RESERVE INDIENNE, comté Abitibi (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations de la Construction de Québec, Montréal, Anjou, Noranda, à l'A.P.C.H.Q. de Québec, Montréal, Val-d'Or et ainsi qu'au bureau du Ministère à Montréal, (Québec).

Date limite: le mercredi 4 JUILLET 1990.
 Dépôt: AUCUN POUR OBTENIR LES DOCUMENTS.

Informations générales:
 Tél.: (418) 648-3142

Informations techniques:
 Tél.: (418) 648-3549

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELLS

C.H. HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE
 PROJET NO 05183 02

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'entremise de la Corporation d'hébergement du Québec, projette des travaux d'agrandissement et de réaménagement au C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke, situé au 580, rue Bowen sud, Sherbrooke, comté de St-François.

La Corporation d'hébergement du Québec, en collaboration avec la Corporation du C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke, procède à un appel d'offres de services professionnels par spécialité. Les firmes choisies se verront mandatées pour rendre les services professionnels jusqu'aux plans et devis préliminaires avec la présentation d'un coût estimé des travaux et d'un échéancier.

Les professionnels doivent présenter leur candidature par spécialité (architecture, mécanique-électricité, structure et planification et contrôle des coûts).

Si la firme compte plus de cent (100) employés et que le contrat à adjuger est de 100 000 \$ et plus, la firme devra être détentrice d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'elle s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

Le choix des firmes sera fait d'après les recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation préétablis.

Ne sont admises à présenter une offre de services que les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures seront disponibles à partir du 11 JUIN 1990 aux endroits suivants:

Au 2050, boul. St-Cyrille ouest, 6e étage
 Sainte-Foy, Qc G1V 2K8
 Tél.: (418) 646-7999

ou

Au 3700, rue Berri, 6e étage
 Montréal, Qc H2L 4G9
 Tél.: (514) 873-4344

Les candidatures devront être remises AVANT 16 h, heure locale du lieu de la remise, le 22 JUIN 1990 à la Corporation d'hébergement du Québec à l'attention du secrétaire des comités de sélection, à l'endroit ci-dessous désigné.

AU 2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, 6e ÉTAGE
 SAINTE-FOY, QC G1V 2K8

La Corporation d'hébergement du Québec n'est tenue d'accepter aucune des candidatures reçues.

MARC PARADIS, ing.
 Directeur général

Québec

Commission des écoles protestantes / The Protestant School Board of Greater Montreal

APPEL D'OFFRES

RÉNOVATION MAJEUVE À L'ÉCOLE ROSLYN
 Projet # 90-03-195

LA COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, le propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation majeure à l'école Roslyn.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (1988, L.R.Q., chapitre Q-1), qui ont leur principale place d'affaires dans la province du Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte, C.D. Kallias, Architecte, 2116, rue Tupper, Montréal H3H 1P2, à partir du 5 juin 1990, contre un dépôt de 20\$ (vingt dollars), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) du prix total de la soumission, à l'ordre du propriétaire, soit la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat contre un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées aux Services de l'équipement, seront reçues à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, 6000 avenue Fielding, Montréal, Local 331, jusqu'à 16 heures, heure locale, le 26 juin 1990, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni quelque autre des soumissions reçues.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le chargé du projet au (514) 937-4221.

Michael D. George
 Directeur général

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

<p>FCP.0615.A le mardi 19 juin 1990</p> <p>Région Montmorency</p> <p>SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 120 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>LSB.02010.A le mardi 19 juin 1990</p> <p>Région Maisonneuve Secteur Beauharnois</p> <p>SERVICES D'ÉQUIPES DE PLONGEURS POUR L'ENTRETIEN ET L'INSPECTION D'OUVRAGES SUBMERSÉS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>FSD.06419.A le mardi 26 juin 1990</p> <p>Région Montmorency Secteur Orléans</p> <p>TRAVAUX DE RÉFECTION DES MASSIFS DE BÉTON DU CIRCUIT 7010 DE LA LIGNE À 735 KV LAURENTIDES-LÉVIS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>
---	---	--

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION
 Direction Approvisionnement de l'exploitation
 Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
 8181 av. de l'Esplanade
 3e étage
 Montréal (Québec)
 H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
 Achats, Contrats et Surplus d'actif
 René Cantin, ing.

Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement / Canada Mortgage and Housing Corporation / Société d'habitation du Québec

PROJET No: 01313

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-quatre (24) logements dans la municipalité de Laval (Sainte-Rose), circonscription électorale de Vimont, selon un contrat à forfait et comportant deux (2) bâtiments semblables de 4 niveaux en briques, structure de bois et toit plat. La durée maximum des travaux sera de trente-deux (32) semaines.

CONDITION: Seul sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 5 juin 1990 au bureau de la Société d'habitation du Québec, au 3, Complexe Desjardins, Tour Nord, 25e étage, Montréal H5B 1E3, contre un dépôt non remboursable de trente dollars (30\$), sous forme de chèque visé ou mandat-poste remis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h).

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent mille dollars (100 000 \$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quatorze heures (14 h) (heure locale en vigueur), le jeudi 28 juin 1990, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du bâtiment sis au 3, Complexe Desjardins, Tour Nord, 25e étage, Montréal H5B 1E3, ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la construction de la région de Montréal;
- Association régionale de l'A.P.C.H.Q. — région de Montréal métropolitain;
- Société d'habitation du Québec — bureau de Montréal.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

Pour renseignements: Mme Monique Theriault — Tél.: 1-514-873-4004.

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissionnaires déposés au Québec doivent le faire au plus tard le mardi 26 juin 1990 à 14 h et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Me Jean-Luc Lesage, avocat
 Secrétaire de la Société d'habitation du Québec

Canada Québec

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

BÉRROUARD (Jean-Guy) Montréal
BRISSON (Blain, Agathe) Montréal
CAROLA "CAROLO" (Luigi) Montréal
CHOUINARD (Céline) Montréal
COMPASSI (Jean) Montréal
DUPUIS (Gérald) Boisbriand
GERVAIS (Grotthe, Paule) Chomedey
GRUFFY (Jean) Montréal
GUY (René-Ollier) St-Léonard
LEFEBVRE (Bernard) Lachine
MASSICOTTE (Auxiliatrice) Montréal

MOQUIN PAGE (Catherine) Montréal
MORIN (Jacques) Montréal
PANNETON (Colombe) St-Hubert
POLISOIS (Antoine) Ville St-Laurent
RACETTE (Jacques J.) St-Hubert
ROSE (Lucien) Laval
SAUVAGEAU (Bernard) Montréal
THIBAUT (Gaston) Beloeil
TREMBLAY (Jeanne) Ste-Foy

MOQUIN PAGÉ (Catherine) A la résidence Angelica à Montréal Nord, le 02 juin 1990, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Catherine Moquin épouse de feu Arthur Pagé autrefois de Knowlton Qué. Elle était la mère de André Pagé, père blanc missionnaire d'Afrique décédé, du Lieutenant Pierre Pagé décédé en France et de Madeleine Pagé McNeil décédée. Elle laisse dans le deuil ses fils Jean Paul époux de Madeleine Vézina, Jacques époux de Cécile Guillolet, sa fille Martine épouse de Gerald Castonguay, sa belle-fille Géraldine Vaillancourt épouse de John Mizener ainsi que ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Eduard de Knowlton, (lac Bromé) jeudi le 7 juin à 11h. La famille recevra les condoléances à l'église avant la cérémonie. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Au lieu de fleurs des dons aux Peres Blancs missionnaire d'Afrique, 11100 de l'Acadie, Montréal seraient appréciés.

RACETTE (Jacques J.) A l'Hôpital Général de Montréal, le 4 juin 1990, à l'âge de 56, est décédé M. Jacques Racette, président du conseil d'administration des 500 Services de Sélection Canada Ltée. Il laisse dans le deuil son épouse Claudette, ses enfants: Guy, Line et Diane, sa petite-fille Marie-Anne, sa mère Lucille, ses frères: Jean et Pierre, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 16114 Gouin ouest Ste-Genève Les funérailles auront lieu jeudi le 7 juin 1990 à 9h30 en l'église St-David, 12450 rue Gascon, Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 19h à 22h, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

BELISLE (Charles Georges) Président de Belisle Automobiles Inc., Ottawa, est décédé subitement le 02 juin 1990, lors d'un voyage d'affaires à Paris. Il laisse son épouse, Agathe Allard, ses fils: Jacques (Céline Gauthier), Hénédine Belisle et Denise Belisle, tous d'Ottawa, Rose-Line Cloutier de Drummondville, Que.; ses belles-sœurs, Maria Joly (feu Conrad Belisle) et Aurore Chamard (feu Gérard Belisle) Tous dans à la Fondation de l'Hôpital Montfort d'Ottawa seraient appréciés par la famille. Les funérailles sont sous la direction de Racine Robert Gauthier Ottawa. Un complément d'information sera donné dès que possible.

CHOUINARD (Céline) A Montréal, le 02 juin 1990, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Céline Trahan, épouse de Jean-Pierre Chouinard. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Claude, sa sœur Ghislaine, son frère Maurice (Denyse Poissant) ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu en présence des centres dretres mercredi, le 06 juin à 14h en l'église Sacre-Coeur de Jésus, 2165 rue Gamache, Longueuil, et de la au cimetière Prés du Fleuve. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant le service religieux. Dons à la Société Canadienne du Cancer, 460, rue de Normandie, bureau 119, Longueuil J4H 3P4. Direction Alfred Dallaire Inc.

GRUFFY (Jean) A Montréal, le 03 juin 1990, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean Gruffy, fils de feu Georges Gruffy et de feu Juliette Boucher. Il laisse dans le deuil son amie Stella Oummet, ses frères et sœurs Pauline (Gérard Michaud), Marcel (Louise Marier), François (Philippe Boyer), Maurice (Jeanne Perron), Louise (Jean Pierre Robert), Denise (Gabriel Gauthier), Jacqueline (Gilles St-Martin) et Robert (Madeleine Gossens), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Exposé aux salons de l'église: 745 Crémazie, MIL Les funérailles auront lieu le jeudi 07 juin à 10h en l'église Christ-Roy, et de la au Parc Commémoratif. Heures de visites: mercredi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

MORIN (Jacques) A Montréal, le 4 juin 1990, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jacques Morin, époux de Raymond Potvin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Francine (Martin Skaburski-Mw), Lucie (Daniel Gratton), Jean-François, ses sœurs Aline et Claire, son beau-frère, sa belle-sœur, M. Jacques Potvin (Dolores Pernod), plusieurs parents et amis. Selon ses volontés, la dépouille ne sera pas exposée. Un service religieux aura lieu mardi le 5 à 11 h en l'église St-Marcel et de la au crématorium: Magnus Poirier Inc. 7388 rue Viou St-Léonard Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

ROSE (Lucien) A Laval, le 03 juin 1990, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Lucien Rose, époux de feu Maria Deslauriers. Il laisse dans le deuil son fils Gilles (Nicole Monette), ses petits-enfants Sylvain et Nathalie; sa sœur Jeanne Turneux ainsi que ses deux belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. Exposé au complexe Alfred Dallaire 2159 est, boul. St-Martin Duvernay, Laval Les funérailles auront lieu le jeudi 07 juin à 11h en l'église St-Louis de Monfort ou le service sera célébré et de la au cimetière St-Vincent de Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites mardi le 5 juin de 19 à 22h et mercredi de 13 à 17h et de 19 à 22h

BÉRROUARD (Jean-Guy) à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la suite d'une longue maladie, est décédé, à l'âge de 58 ans, M. Jean-Guy Berrouard, époux de feu Helen Glazier. Il laisse dans le deuil ses filles: Sylvie (François Quintal) et Dominic (Alain Moreau), ainsi que ses petits-fils: Jean-Philippe et Vincent. Lui survivent également ses sœurs: Thérèse (Guy De Blois) et Yolande (Normand Provencier), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 4848 Papineau Montréal Les funérailles auront lieu mercredi le 6 juin à 11h en l'église St-Pierre Claver et de la au cimetière du Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h. La famille apprécierait que vos offrandes se traduisent par des dons à la Société Canadienne du Cancer.

COMPASSI (Jean) A Montréal, le 03 juin 1990, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jean Compassi, époux de feu Jeanne Charquette et père de feu Yvan Compassi. Il laisse dans le deuil son frère Severin Guerin Compassi, sa belle-sœur Shirley Greenan Compassi, ainsi que des neveux et nièces en France, en Italie et au Canada. Suite aux volontés du défunt, aucune obseques n'est prévue pour le moment, celles-ci devant avoir lieu ultérieurement à Aix les Bains, Savoie, France. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital Santa Cabrini pour les excellents soins prodigués. Des dons à la Fondation Santa Cabrini seraient appréciés, 5655 est St-Zotique, Mtl Que. H1T 1P7 Direction Magnus Poirier Inc.

GUY (René-Ollier) A St-Léonard, le 3 juin 1990, à l'âge de 82 ans, est décédé M. René-Ollier Guy, époux de Nicole Lauzon. Outre son épouse, il laisse ses fils Jean-René, Daniel (Annick Monette) et Marc-André. Sa dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une cérémonie aura lieu en la chapelle des salons: Magnus Poirier Inc. 7388, Viou St-Léonard mardi le 5 courant à 15 h suivi de la crémation.

POLISOIS (Antoine) Au centre Hospitalier de Ville St-Laurent, le 04 juin 1990, est décédé M. Antoine Polisois, époux de Lisette. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Gaby (Caroll-Aim Keating), Irene (Pierre Atalla), Thérèse (Dietmar Morin), Alexandre (Liliane Bourgois) et ses petits-enfants. Il laisse également les familles Stroupp, Dracopoulos et Andraos et Karadjian, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie 790 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent Les funérailles auront lieu le mercredi 06 juin, 14h en l'église St-Laurent, et de la au cimetière St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 18h à 22h.

THIBAUT (Gaston) A Beloeil, le 04 juin 1990, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gaston Thibault, époux de Mireille Brodeur, outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, Francine (Robert Marleau) Johanne (Robert Ménard), Christian (Brenda Williams), ses petits-enfants, Marie-Eloïse, Vanessa, Felicia et Rohan; ses parents M. & Mme Albert Thibault, son frère Roger (Françoise Viens); ses sœurs Madeleine, Judith (Claude Thibault) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu le 06 courant. Le convoi partira de la Résidence Funéraire E. Tétrault & Fils Ltée membre R.F.A.Q. 357 rue Duvernay Beloeil, pour se rendre à l'église St-Marc-thieu de Beloeil, où le service sera célébré à 14h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

BRISSON (Blain, Agathe) A Montréal, le 4 juin 1990, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Agathe Blain, épouse de M. Jean-Paul Brisson. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Anne, Louise (François Barrette) et Pierre (Anne-Marie Gagnon), ses petits-enfants: Vincent, Geneviève, Guillaume et Joëlle, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dallaire Inc 3254 rue Bellechasse Montréal pour se rendre à l'église St-Eugène ou le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, un don à l'organisme de charité de votre choix serait apprécié. Heures de visites: mardi et mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi à compter de 9h.

DUPUIS (Gérald) A Boisbriand, le 2 juin 1990, à l'âge de 58 ans, est décédé Gérald Dupuis, époux de Thérèse Roberge. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils André (Johanne Rioux), Marc (Suzie Daigle) et Martin, ses deux petits-fils Matthew et Kevin, sept frères et sœurs, Isabelle, Jacqueline, Estelle, Aurèle, Yvan, Raymond et Marjolaine, sa belle-mère Mme Alphonse Robert-Dupuis, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, aux salons funéraires: Guay Inc. 146, rue St-Louis St-Eustache Re-exposé mercredi de 16 à 22 h à la Salle du Polydium, à Notre-Dame-du-Nord. Funérailles jeudi à 16 h en l'église St-Joseph. Inhumation à Notre-Dame-du-Nord. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

LEFEBVRE (Bernard) A Lachine, le 4 juin 1990, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Bernard Lefebvre, époux de Jacqueline Robitaille. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Daniel (Hélène Boucher), ses deux petits-fils Guillaume et Philippe-O, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et ses amis sincères. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 1750, Notre-Dame Lachine Funérailles jeudi le 7 à 14 h en l'église Tres-Sacrement et de la au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

MASSICOTTE (Auxiliatrice) A Montréal, le 3 juin 1990, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Auxiliatrice Dusablon, épouse de feu Joseph Massicotte, autrefois de la rue French. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, sa conjointe Fernande Girard, Gilles, époux de Jeannine Lamothe, René, époux de Bernadette Riquier, André, époux de Micheline Ethier, ainsi que plusieurs petits-enfants et autres parents. Selon ses volontés, son corps ne sera exposé. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service qui aura lieu mercredi le 6 juin à 14h en l'église St-Bernard et de la au cimetière Repos St-François d'Assise. Direction: Giguère et Tomasso Inc

REMERCIEMENTS Remerciements au Sacre-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacre-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacre-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. R.D. 995 REMERCIEMENTS PRIÈRES REMERCIEMENTS du Sacre-Coeur pour faveur obtenue. R.B. REMERCIEMENTS du Sacre-Coeur pour faveur obtenue. R.B. REMERCIEMENTS du St-Esprit pour faveur obtenue. C.G.T.

PRIÈRE MARIE REINE DES COEURS Ô Marie Reine des Coeurs, avocate des cœurs désespérés, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière Divine, nous mettons entre vos mains si tendres, les cœurs que nous attendons de Vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos cœurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances, vous pouvez nous exaucer par les prières de votre Divin Fils, Jésus-Christ; en retour nous promettons, de repandre votre gloire et de vous faire connaître, sous le vocable de: MARIE REINE DES COEURS et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous avec votre amour, ou tous les jours, vous donnez tout de preuves de votre puissance et de votre bonté, nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre querelles, notre pardon et notre persévérance. Amen. Ô Marie Reine des Coeurs, entendez-nous, nous avons confiance en Vous. Ô Marie Reine des Coeurs, guérissez-nous, nous avons confiance en Vous. Ô Marie Reine des Coeurs, exaucez-nous, nous avons confiance en Vous. E.M.O.

CAROLA "CAROLO" (Luigi) A Montréal, le 02 juin 1990, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Luigi Carola "Carolo". Il laisse son épouse Yolanda Decobellis, ses enfants Antonio, Isabelle (Gordijn) Salvatore (Josée Ciarraro), Joseph (Sonia D'Crri-ese), Alberto (Marion Francisco), Jean (Manon Houde); ses beaux-frères, et belles-sœurs, ses 8 petits-enfants et son arrière-petite-fille. Exposé lundi, mardi, mercredi aux salons: Magnus Poirier 7388 Viou, MtL Les funérailles auront lieu jeudi, le 07 juin 1990, à 11h en l'église Notre-Dame de la Défense. Inhumation au cimetière C.N.D.N. Salon ferme de 17 h à 19 h.

PANNETON (Colombe) A St-Hubert, le 4 juin 1990, à l'âge de 59 ans, est décédée Colombe Faubert, épouse de Roger Panneton, mère du clan Panneton. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses dix enfants, Diane, Pierre, Denise, Michel, Claude, Lise, Philippe, Alain, Donald et Bernard ainsi que leur conjoint, plusieurs petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 2630 Notre-Dame ouest Funérailles jeudi le 7 à 9 h en l'église Ste-Camille et de la au cimetière Les Jardins Laurentide à St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Parce que la vie ça n'attend pas! LA FONDATION CANADIENNE DU REIN S.V.P. Donner généreusement

La calvitie: toujours et encore le miroir aux alouettes...

Presse Canadienne QUEBEC

À travers les âges, l'homme a expérimenté tous les traitements imaginables pour enrayer la chute abondante des cheveux. Il les a lavés avec du goudron, du pétrole, de la fiente d'oeie et de l'urine de vache. Il s'est même coiffé d'un bonnet en caoutchouc relié à une pompe aspirante supposément capable de forcer les cheveux récalcitrants à pousser. Le marché regorge encore de nos jours de traitements et de produits destinés à la lutte contre la calvitie, une maladie dont sont affligés plus de 900 000 hommes au Québec.

Tout au plus peuvent-ils rendre les cheveux plus épais au toucher et à la vue. En fait, certains shampooings ou lotions miracles qui promettent la repousse ne contiennent que du soufre et du goudron et sont complètement inefficaces, peut-on lire dans la revue.

Se méfier des studios Le consommateur doit également se méfier des studios capillaires qui ont recours à des traitements aux ultrasons et aux rayons ultraviolets susceptibles, selon eux, de dilater les vaisseaux sanguins et de stimuler la circulation qui nourrit le cheveu.

« Ces studios abusent de la crédibilité de leurs clients » affirme S'en sortir, la chute des cheveux étant avant tout une question d'hormones, d'âge et d'hérédité.

Outre d'aborder les divers traitements et méthodes permettant de cacher une calvitie (la perruque), la revue traite du minoxidil à 2 pour cent, commercialisé par la compagnie Upjohn sous le nom de « Rogaine » et censé remplacer les cheveux perdus.

À l'origine, ce remède était destiné à combattre l'hypertension: on constata cependant que 70 pour cent des patients qui en avaient pris signalaient une pousse imprévue de cheveux (parfois même à des endroits aussi incongrus que le front).

Le minoxidil est sans effet sur les calvities avancées. De plus, seulement de 30 à 50 pour cent des hommes soumis à des tests ont présenté une croissance importante ou esthétiquement acceptable des cheveux, précise la revue. Il est en outre indispensable de poursuivre le traitement toute sa vie durant afin de maintenir les effets du produit, ce qui représente des déboursés d'environ 800 \$ par année.

S'en sortir s'attaque à la mise en marché de « Rogaine », qui constitue son principal irritant.

La loi des aliments et drogues interdit de faire la publicité des produits vendus sur ordonnance, ce qui est le cas de « Rogaine ». Toutefois, Upjohn fait paraître dans les journaux la réclame suivante: « Un autre mythe vole en éclat... Perdre ses cheveux est maintenant du passé ».

Le nom de la compagnie n'est mentionné nulle part; seul apparaît un numéro de téléphone destiné aux personnes soucieuses d'obtenir plus d'information et d'avoir la possibilité de parler à un médecin.

La véritable nature de l'annonce se révèle lorsque le médecin au bout du fil refuse de s'identifier et s'enquiert si le correspondant a essayé le produit « Rogaine »...

La « Rogaine » Dans son numéro le plus récent, la revue S'en sortir, publiée par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Montréal, propose un tour d'horizon du sujet.

La conclusion de la publication est simple: aucun des produits capillaires en vente par correspondance ne favorise la repousse des cheveux. Ces produits ne s'appuient sur aucune preuve scientifique à l'effet qu'ils retardent le processus de calvitie chez les individus affectés.

Le Micmac Marshall y est pour beaucoup dans l'erreur judiciaire qui lui a valu 11 ans à l'ombre

Presse Canadienne HALIFAX

Un avocat a répété devant le Conseil de la magistrature, lundi, que Donald Marshall ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même s'il avait passé 11 ans en prison pour un meurtre qu'il n'avait pas commis.

Le reproche avait été fait la première fois, il y a sept ans, par les cinq juges de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, qui ont finalement acquitté le Micmac du meurtre de Sandy Seale, mais en soulignant qu'il était responsable de son propre malheur, parce qu'il avait menti au procès de première instance.

Le mensonge de Marshall, a expliqué Me Gordon Henderson, « a mis en doute sa crédibilité ».

Henderson représente trois des juges: MM. Gordon Hart, Malachi Jones et Angus MacDonald.

Les deux autres juges, MM. Leonard Pace et Ian MacKeigan, ont quitté la magistrature au début de l'année.

Marshall a menti, a rappelé Me Henderson, en n'admettant pas qu'il essayait de voler deux personnes, ce fameux soir de 1971 où le meurtre s'est produit, à Sydney, en Nouvelle-Écosse.

« En mentant, a-t-il poursuivi, il a déclenché une série d'événements qui ont contribué à sa condamnation. »

Selon la Cour d'appel, le déni de justice, dans le cas de Marshall, est beaucoup plus apparent que réel.

« Je soumets que la cour était parfaitement justifiée de dire ce

qu'elle a dit, a déclaré Me Henderson. S'il (Marshall) avait dit la vérité, l'identité du véritable coupable aurait pu être trouvée. »

Ce n'est que 11 ans plus tard que le coupable a été découvert. Ray Ebsary a été trouvé coupable d'homicide involontaire et il a purgé un an de prison avant d'être mourir.

Au cours de son procès, en 1971, Marshall a dit qu'il se trouvait avec Sandy Seale au moment où ils ont rencontré deux hommes et que l'un d'eux a attaqué sa compagne sans aucune raison. La véritable raison, qu'il a cachée, c'est que lui et Sandy Seale essayaient de voler les deux hommes.

Ce n'est qu'en mars 1982 que Marshall, se trouvant au pénitencier de Dorchester, a fait une déclaration écrite pour expliquer la raison de l'agression.

AVIS LÉGAUX — APPELS D'OFFRES — SOUMISSIONS — ENCANS

CORRECTION En page 1 de notre circulaire du 4 au 9 juin 1990, les ORANGES TARDIVES DU MAROC contiennent des pepins contrairement à ce qui a été annoncé. En outre en page 2, le prix des POMMES ROYAL GALA est de 1,29 la livre (2,84 le kilo). Nous nous excusons de tout inconvenient causé à notre clientèle. STEINBERG inc.

RECTIFICATIF LEMENN VOLVO Dans notre annonce publiée en page C3 du cahier Automobile de La Presse d'hier, le texte de l'assurance aurait dû se lire comme suit: Modèle 740 GL Sedan (au lieu de modèle 240 DL). Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette erreur.

Ville de Pierrefonds APPEL D'OFFRES SOUMISSION A90-15 — FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN APPAREIL DE LEVAGE, MOBILE, POUR VEHICULE. CAPACITE NOMINALE: 48 000 LBS, DERNIER MODELE. LA VILLE DE PIERREFONDS demande des soumissions en triplicata, sous enveloppe cachetée marquée « Soumission A90-15 — Appareil de levage, mobile, pour véhicule », adressée au greffier de la Ville, Monsieur Gabriel Legault, au 13665, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds, Québec. Renseignements: Monsieur Gilles Coutu, tel. 620-5111, poste 288. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures, le mercredi 20 juin 1990 et ouvertes publiquement immédiatement.

DEMANDE DE SOUMISSIONS La ville de Saint-Hubert demande des soumissions pour: FOURNITURE DE TUYAUX DE CUIVRE MOU TYPE K (DE DIFFÉRENTS DIAMÈTRES) ET ACCESSOIRES À COMPRESSION, BÔTES DE SERVICE, MANCHONS DE RÉPARATIONS, BOÎTE DE VANNE ET ACCESSOIRES CONTRAT 90-30C-8641 1- Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, porter le titre ci-haut mentionné, et se trouver physiquement entre les mains du greffier ou de son représentant, à son bureau, 1er étage, 5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert, le jeudi 14 juin 1990 avant l'heure de 10 h indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du greffier. Elle sera ouverte après à la salle du Conseil. 2- Les documents de soumissions obligatoires seront fournis, à compter de la présente publication, EXCLUSIVEMENT PAR M. JEAN MONCHAMP, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT, à la même adresse que ci-haut, moyennant la somme de dix dollars (10\$) par soumission payable comptant à la ville de Saint-Hubert et non remboursable. 3- Toute information supplémentaire sera donnée par le directeur des Travaux publics, M. Denis Gélinas, entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h (445-7667). 4- La ville de Saint-Hubert ne s'engage à accepter aucune soumission. LA GREFFIÈRE ADJOINTE Magdalaine Frenette

avis public Gouvernement du Québec Ministère des Transports Comité Charbonneau sur le camionnage Audiences du 5 au 18 juin 1990 Le groupe de travail sur le camionnage, présidé par le député de St-Jean, monsieur Michel Charbonneau, tiendra des audiences sur la situation qui prévaut dans le secteur de la sous-traitance dans l'industrie du camionnage. Le comité entendra et consultera tous les milieux de l'industrie du transport routier des marchandises qui s'intéressent à cette question. Le comité fera rapport au ministre des Transports concernant les questions de compétence du Québec et en deuxième lieu, identifiera les problèmes de compétence fédérale en vue de les soumettre à la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres des Transports à l'automne. Tous les groupes ou organismes intéressés à être entendus d'ici le 18 juin prochain devant le comité devront communiquer le plus tôt possible avec la Direction du transport routier des marchandises du ministère des Transports, au numéro de téléphone (418) 643-2235. Québec

526-5955 733 E. SHERBROOKE